

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI



**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DES UNIVERSITES, DES CENTRES
UNIVERSITAIRES REGIONAUX ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**ECOLE NATIONALE D'ECONOMIE APPLIQUEE
(ENEA)**



**DEPARTEMENT EDUCATION ET ANIMATION DU DEVELOPPEMENT
36^{EME} PROMOTION**

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**ANALYSE DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS
BENEFICIAIRES DU PROJET INFOCLIM :
CAS DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE**

PRESENTE PAR : Landing DIATTA

Pour l'obtention du diplôme

MEDIATEUR PEDAGOGIQUE

Directeur de mémoire

M. Pape KANE
Professeur Technique
UCAD-ENEA

Directeur de stage

M. Macoumba SECK
Coordinateur des activités du
Projet INFOCLIM



Année 2009-2010

REMERCIEMENTS :

Au nom d'ALLAH, Le Clément, Le Miséricordieux. Je rends grâce à Dieu, le Tout puissant, qui nous a gratifié force et courage pour l'accomplissement de ce travail, prière sur le prophète Mohamed (PSL).

Nous adressons nos vifs remerciements à toutes les personnes qui ont apporté leur appui à la réalisation de ce mémoire.

Mes remerciements s'adressent en particulier à :

Messieurs :

Notre directeur de mémoire, Mr. Pape KANE pour avoir accepté de conduire ce travail et pour son encadrement scientifique ;

Mon Directeur de stage Mr. Macoumba SECK pour son appui et sa disponibilité ;

Chef du département EDA, Mr. FOFANA qui nous accompagné durant tout le cursus de cette formation;

Mr. Aliou BADIANE, Mr. Sékou SOW, Mr. Latyr DIOUF et tous les professeurs de l'ENEA pour les cours qu'ils nous ont dispensés ;

Mr. Maleyni DIATTA pour son appui et sa disponibilité ;

Mr. Bacary DIATTA et Mr. Abdou SADIO, pour leurs apports et leurs conseils durant tout le cursus de la formation ;

M. Woré SECK, Directrice Générale de GREEN/ SENEGAL pour m'avoir facilité l'accès à l'expertise de son service ;

Théophile Samba TINE pour les efforts auxquels il a consenti pour la réussite du travail

Membres du comité local d'adaptation au changement climatique de Fandéne

L'ensemble des chefs de villages de la communauté rurale de Fandéne

Enfin, tous ceux qui ont de près ou de loin participé à la réalisation de ce document.

DEDICACES :

- ☞ Mon père Ansoumana DIATTA et ma mère Fatou SADIO qui n'ont ménagé aucun effort pour leur affection qu'ils m'ont toujours entourée, l'éducation et les valeurs qu'ils nous ont donné, leurs conseils et leur soutien sans faille ;
- ☞ Mes frères Abdoulaye DIATTA et sa femme Khady DIEDHIU ;
- ☞ Mon frère Daouda DIATTA qui m'a beaucoup soutenu durant tout mon cursus scolaire ;
- ☞ Mr. Abdoulaye Aziz Diakham ;
- ☞ Mon oncle Lamine Assarigui SADIO ;
- ☞ Mon cousin Sana DIEME qui à son tour se soucier de moi ;
- ☞ Mes amis (es) Oumar DIATTA, Oumar Souaré DJIBA, Chérif Sambou, Khady Djiringaye DIEDHIU ;
- ☞ L'ensemble des camarades de la 36^{ém} promotion, particulièrement Mouhamet Fary GUEYE, Babacar SOW, Fodé DIOUF etc.

Sommaire

REMERCIEMENTS.....	1
DEDICACES.....	2
SIGLES ET ABREVIATIONS :.....	6
LISTE DES TABLEAUX	8
LISTE DES CARTES	8
LISTE DES FIGURES	8
LISTE DES ANNEXES.....	8
RESUME ANALYTIQUE :	9
INTRODUCTION :.....	11
CHAPITRE I : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	14
CHAPITRE II: CLARIFICATION CONCEPTUELLE	26
2.1. Participation :.....	26
2.2. Participation au développement :.....	27
2.3. Communauté :.....	28
2.4. Développement local :.....	29
CHAPITRE III: PROBEMATIQUE	30
CHAPITRE IV: CADRE OPERATOIRE.....	36
4.1. Question de recherche :.....	36
4.2. Hypothèses de recherches :.....	36
4.2.1. Hypothèse principale :.....	36
4.2.2. Hypothèse secondaire1 :.....	36
4.2.3. Hypothèse secondaire2 :.....	36
4.2.4. Hypothèse secondaire3 :.....	36
4.2.5. Hypothèse secondaire4 :.....	37
4.2.6. Opérationnalisation des variables :.....	37
CHAPITRE V: METHODOLOGIE :.....	40
5.1. La revue documentaire :.....	40
5.2. La population cible :.....	40
5.3. La stratégie de collecte :.....	40
5.4. La technique d'échantillonnage :.....	41
5.5. Traitement et analyse des données :.....	42

5.6. Les difficultés rencontrées :.....	42
CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA STRUCTURE : GREEN SENEGAL.....	45
II.1. Aperçu historique de l'organisation :.....	45
II.2. Objectifs :	45
II.3. Mission :.....	46
II.4. Stratégie d'intervention :.....	46
II.5. Partenaires financiers :.....	46
II.6. Affiliation aux réseaux d'échange :.....	46
II.7. Zone d'intervention :.....	47
II.8. Domaines d'activités :.....	47
CHAPITRE II : PRESENTATION DU PROJET INFOCLIM :.....	48
II.1. Objectif générale du projet infoclim :.....	48
II.2. Objectifs spécifiques :.....	49
II.3. Stratégies du projet :.....	49
CHAPITRE III: PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE :.....	56
III.1. Situation administrative :.....	56
III.2. Régime foncier :.....	56
III.3. Aspects démographiques :.....	58
III.4. Les migrations :.....	59
III.5. Aspects physiques :.....	59
III.6. Activités économiques :.....	63
CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES POPULATIONS BENEFICIAIRES DU PROJET :.....	68
I.1. La repartition des populations beneficiaries selon l'age :.....	68
I.2. La repartition des populations selon leurs activites principales :.....	69
I.3. La perception des populations beneficiaries du projet infodim :.....	71
I.4. le niveau de participation des populations au projet infoclim :.....	72
I.5. Effets de la participation des populations au projet infodim :.....	73
I.6. Role du comite local de pilotage :.....	75
I.7. La dynamique organisationnelle : les organisations communautaires de base (ocb)	75
I.7. Plan de communication :.....	77
I.8. Contraintes liees a la participation :.....	80
CHAPITRE II: RECOMMANDATIONS :.....	82
CONCLUSION :.....	85

BIBLIOGRAPHIE :	87
ANNEXES:.....	88

SIGLES ET ABREVIATIONS :

- ACCA : Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique
- ANDS : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
- ARD : Agence Régionale de Développement
- CCG : Cadre de Concertation et de Gestion
- CERAAS : Centre Régional pour l'Amélioration à l'Adaptation à la Sécheresse
- CIVD : Comité Inter Villageois de Développement
- CLCC : Comité Local d'adaptation aux Changements Climatiques
- CLISS : Comité de lutte contre le Sécheresse au Sahel
- CLP : Comité Local de Pilotage
- CONGAD : Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement
- CR : Communauté Rurale
- CRDI : Centre de Recherche pour le Développement International
- CSE : Centre de Suivi Ecologique
- CVD : Comité Villageois de Développement
- DSRP : Document Stratégique de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
- EDA : Education et Animation du Développement
- ENEA : Ecole Nationale d'Economie Appliquée
- ENSA : Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture
- ENTESS : Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés
- FONG : Fédération des Organisations Non Gouvernementales du Sénégal
- GPF : Groupement de Promotion Féminine
- GREEN/ SENEGAL : Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales
- INFOCLIM : Informations Climatiques
- MARP : Le Réseau de la Méthode Active de Recherche et de Planification
- OCB : Organisation Communautaire de Base
- ONG : Organisation Non Gouvernementale
- PADMIR : Programme d'appui à la décentralisation en milieu rural
- PLD : Plan Local de Développement

- PMF/FEM : Programme de Micro financement du FEM
- PNDL : Plan National de Développement Local
- PNIR : Programme national d'infrastructures rurales
- POGV II, Projet d'Organisation et de Gestion Villageoises
- PRDI : Plan Régional de Développement Intégré
- RDE : Le Réseau Environnement Développement
- RGD : Le Réseau Genre et Développement ;
- RIOD : Le Réseau International des ONG pour la lutte contre la Désertification
- ROPNIR : Le Réseau des Opérateurs du Programme National d'Infrastructures Rurales
- SRAT : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
- UCAD : Université Cheick Anta DIOP de Dakar
- UE : Union Européenne
- UGPF : Union des Groupements de Promotion Féminine

LISTE DES TABLEAUX

Tableau1 : Tableau récapitulatif du cadre conceptuel.....37

Tableau2 : Tableau d'échantillonnage.....41

Tableau 3: Rendements moyens des principales spéculations.....63

Tableau4 : Outils de participation.....77

LISTE DES CARTES

Carte1 : carte administrative de la communauté rurale de Fandéne56

Carte 2: occupation du sol de la communauté rurale de Fandéne.....61

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Répartition de la population par ethnies dans la CR de Fandéne.....57

Figure 2: Evolution de la pluviométrie de 1998 à 2007.....59

Figure 3: répartition des types de sols dans la CR de Fandéne.....60

Figure4 : la répartition des populations bénéficiaires selon l'âge67

Figure5 : la répartition des populations selon leurs activités principales.....68

Figure6 : la perception des populations bénéficiaires du projet infoclim70

Figure7 : le niveau de participation des populations au projet infoclim71

Figure8 : les effets de la participation des populations au projet infoclim70

LISTE DES ANNEXES

Annexe1 : liste des membres du CLCC de Fandéne.....88

Annexe2 : Questionnaire destiné à la population88

Annexe3 : Questionnaire destinés aux membres du comité local92

Annexe4 : Guide d'entretien administré à la structure.....94

RESUME ANALYTIQUE :

Au cours des dernières années, la notion de participation communautaire a pris une place de plus en plus importante dans la philosophie du développement. Ceci est particulièrement vrai au niveau de communauté rurale de Fandéne où la décentralisation initiée par l'Etat a permis aux populations de définir elles même les initiatives de leur propre développement. En effet pour ce qui concerne le projet infoclim, les planificateurs se sont pareillement rendu compte que la participation communautaire était notamment indispensable au succès des projets. Ce point de vue représente une profonde évolution car le passé de la collectivité n'était considéré que comme un bénéficiaire passif.

C'est dans cette perspective qu'une étude sur la participation communautaire a été menée au niveau de la CR de Fandéne visant à analyser le niveau de participation des populations bénéficiaires du projet infoclim. Sa réalisation a nécessité l'utilisation des informations puisées dans deux sources différentes : d'abord sur la littérature des différents ouvrages qui à faciliter la compréhension du sujet et la maîtrise de la zone d'étude. Ensuite à partir d'une série de questionnaires administrés aux populations bénéficiaires et aux comités locaux et un guide d'entretien aux membres de la structure. Au total, 70 acteurs différents ont été enquêtés (organisations communautaires de base, bénéficiaires de projet, autorités locales et d'autres personnalités de la société civile dans la zone d'étude). Il faut noter aussi que des focus groupes ont été organisés dans la communauté rurale en vue de trianguler les informations collectées à partir du questionnaire. L'exploitation des données nous a permis d'affirmer que ce présent projet est globalement efficace et répond aux besoins et aux priorités des populations cibles. Et aussi de confirmer l'hypothèse principale qui est la suivante : Une bonne organisation des populations favorise leur participation dans la gestion du projet infoclim. Cependant des recommandations ont été formulées en vue de rendre le projet plus efficace mais aussi de rendre opérationnelle la participation des populations aussi bien dans ce projet que dans d'autres programmes de développement.

On note ainsi que beaucoup d'organisations communautaires de base se sont redynamiser et ont contribué considérablement au développement local. Elles se sont regroupées au sein d'une importante entité (Union des Groupements de Promotion Féminine) ; il s'agit des GPF, des GIE etc. Les structures mises en place à travers l'UGPF à tous les niveaux d'intervention de son territoire, lui permettent de toucher toutes les couches de la population locale. Des

activités réalisées dans les secteurs du social, de l'économie paysanne et de l'environnement contribuent à l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

En termes d'étude nous remarquons que la population a participé très profondément aux activités du projet dans toutes les phases de son exécution.

INTRODUCTION :

Au cours des vingt six premières années de son indépendance, le Sénégal a connu un système de planification rigide et fortement centralisé. Au fur et à mesure que les plans de développement (triennal, septennal et quinquennal) se succédaient, les limites de ce système de planification sont apparues et concernaient notamment :

- la faiblesse dans l'identification des programmes et projets ;
- les difficultés de mise en œuvre des projets identifiés ;
- la réalisation d'infrastructures ne répondant pas aux besoins des populations ;
- l'absence d'évaluation et de prise en compte de l'impact économique et spatial des projets sur la vie réelle des populations.

Ces faiblesses étaient surtout dues à la faible implication des populations dans l'identification et l'exécution des actions de développement. C'est justement pour tenir compte de la nécessité de participation des populations qu'a été adoptée la planification décentralisée et contractuelle, dont l'objet fondamental est d'instaurer entre le niveau central de l'administration et les collectivités de base un dialogue et une concertation en matière de développement. C'est un processus de prise en charge réelle, conclue et négociée, qui suppose la participation effective de la population concernée à la conception, l'élaboration et la réalisation des projets, programmes et plans de développement économique et social.

Il était donc essentiel pour une administration de développement que la participation soit organisée au sein même des collectivités liées à l'Etat par des rapports de tutelle. C'est pourquoi, le Gouvernement Sénégalais a estimé que la mise en œuvre d'une politique de décentralisation devrait permettre de créer les conditions d'une participation accrue de la société civile à la gestion économique et une meilleure adéquation des programmes aux besoins réels.

Le succès d'une telle réforme, dont l'objectif ultime est la réduction de la pauvreté au niveau communautaire, découle de la volonté, des moyens, mais aussi du sens de l'organisation. La collectivité ne peut plus se contenter de gérer au jour le jour les problèmes de la vie économique. Elle doit s'attacher à créer les conditions d'un développement local durable.

Dans cette perspective la communauté doit jouer le rôle d'un organisateur et d'un promoteur du développement local ; rôle qui peut être appréhendé, à travers entre autres :

- l'existence de programme de développement annuel et triennal ;
- l'implication de la population dans la mise en œuvre des investissements etc.

C'est ainsi qu'il est nécessaire d'analyser le niveau de participation des populations au projet Infoclim mise en place par l'ONG Green Sénégal afin de pouvoir identifier les effets de cette participation au développement de leur localité.

Le présent travail a comme but de découvrir les résultats d'une recherche faite dans la communauté rurale de Fandéne.

L'étude est structurée autour de trois (03) parties. Premièrement, nous avons traité le cadre de référence qui comprend la revue critique de littérature, le cadre conceptuel, la problématique, le cadre opératoire et la méthodologie. En deuxième lieu, nous nous sommes appesanti sur le cadre de l'étude ou la présentation de la structure, du projet INFOCLIM et la description de la zone d'étude dans ces aspects physiques, démographiques et socio économiques permettront de mieux connaître notre espace d'étude. Enfin, pour terminer par la troisième partie qui est réservée à l'analyse des résultats collectés sur le terrain et la formulation de perspectives et de pistes de recherche susceptibles d'approfondir ou de compléter celle que nous avons ainsi abordée.

**PREMIERE PARTIE : CADRE DE
REFERENCE**

CHAPITRE I : REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE

Le mot participation implique l'aspect participatif. Ainsi on parlera régulièrement de développement participatif. Son émergence découle du constat des limites des stratégies de développement local adoptées au cours des deux premières décennies ayant suivi les indépendances des pays de l'Afrique de l'Ouest francophone. Ces stratégies étaient bâties autour de la conception selon laquelle, c'est l'Etat qui, à partir d'un modèle préconçu, doit définir les orientations et décider des actions les plus appropriées de même que la manière dont ces actions devraient être menées. Une telle approche, centralisée et verticale, ne laissait aucune place à une participation des populations aux processus de prise de décisions. Au contraire, l'Etat s'est positionné comme étant en mesure de définir lui-même les besoins des populations et de décider des actions nécessaires pour les satisfaire. Une telle conception avait naturellement contribué à modeler la mentalité et les attitudes des populations et des techniciens chargés de mettre en place les politiques de développement. D'une part les techniciens ont longtemps agi en fonction d'un modèle conventionnel de transfert de technologie dans lequel, ils se posent en pourvoyeurs de connaissances aux populations (Scoones in Guèye; 1999).

D'autre part, les populations, à force de voir leur cadre de référence et leurs savoirs et savoir-faire étouffés, ont fini par adopter quelquefois une attitude d'auto-dévalorisation qui s'est traduite par ce qu'il était convenu d'appeler « une mentalité d'assistés ». Celle-ci consistait essentiellement à se tourner de plus en plus vers l'extérieur pour la résolution des problèmes locaux.

Les résultats de telles stratégies ne se sont pas fait attendre et on s'est vite rendu compte que les moyens considérables investis dans des programmes de développement n'ont pas produit d'impacts importants. Les technologies produites étaient souvent en inadéquation avec les besoins des populations et les normes culturelles locales ; certains problèmes que ces programmes étaient supposés résoudre se sont aggravés. Face à une telle situation, il apparut la nécessité de reconsidérer la manière dont les programmes de développement étaient conçus afin de tenir de plus en plus compte des aspirations et des besoins des populations. Une telle conception a conduit progressivement à l'émergence de l'approche participative. Le postulat de base qui sous-tend l'approche participative est *« qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur*

mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent»¹.

La participation doit être conçue comme un processus actif dans lequel l'initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif. En conséquence, les programmes de développement doivent évoluer en réponse aux besoins et exigences spécifiques tels qu'identifiés par les populations elles-mêmes, en collaboration avec le technicien ou le chercheur (*adapté de Tilakaratna, 1987*).

Ainsi, pour mieux comprendre notre sujet de recherche, il demeure nécessaire de se référer à des documents qui ont traité le thème en étude, en l'occurrence la participation. C'est dans cette lancée qu'on a pu lire certains documents sur lequel se sont intéressés des auteurs ; il s'agit de :

Albert MEISTER dans « *structures traditionnelles et développement série Aires de développement* »², aborde le thème de la participation en proposant de distinguer principalement 5 types de participation :

- Participation de fait qui se trouve au niveau de la famille, et couvre le domaine de la religion et du travail.
- Participation volontaire que l'on retrouve dans les différentes associations locales (tontines, clubs sportifs...).
- Participation spontanée qui concerne les groupes de parenté et de voisinage.
- Participation provoquée c'est-à-dire celle suscitée de l'intérieur par des personnes extérieures au milieu.
- Participation imposée : c'est celle qui est obligatoire.

Cette typologie de Meister va de la forme la plus simple à celle plus compliquée. Les trois premiers sont courants, on les rencontre souvent dans la vie de tous les jours. Les deux derniers sont souvent réfléchis et planifiés selon des objectifs de développement bien précis. Ces formes de participations nécessitent un travail d'animation. C'est la véritable

¹ *Gueye Bara (1999) : Où va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone ; Novembre, 36 pages*

² *Albert Meister : « structures traditionnelles et développement série Aires de développement ».*

participation de développement. Même Meister qui a fait cette typologie dans la suite de son ouvrage c'est intéressé plus à la participation provoquée. Il l'a décrit comme inspirée de l'extérieur et possédant une « fonction de changement social pour adoption de comportements jugés désirables par les animateurs extérieurs ». Il s'agit de « susciter la participation dans des cadres et pour activités au départ non définies par les participants eux-mêmes ». Mais l'animateur peut s'appuyer sur les trois premières participations pour aboutir à celle désirée afin d'atteindre ces objectifs de développement.

Outre cette typologie de la participation, Meister a soulevé la problématique des animateurs locaux et externes. Ici l'auteur soutient que le travail de l'animateur n'est pas continu mais ponctuel. Dans la théorie du développement communautaire les animateurs externes ne restent en permanence dans les communautés, les cadres locaux doivent être formés rapidement pour les remplacer. De la même manière une fois la participation locale suffisante pour se traduire en self help, toute subvention extérieure doit cesser.

Si la théorie considère les animateurs comme des animateurs qui à la fin de la formation laissent les communautés pratiquer les acquis, en réalité la disparition des animateurs coïncide avec des initiatives prises. Tout se passe comme si la communauté se replie sur elle-même, s'arrête brusquement où même fait un retour en arrière reprenant son contrôle sur les animateurs locaux.

Cette manque d'autonomie est du au caractère attentiste de la population. Pour réduire cela l'animateur ne doit ni être ni dirigiste, ni paternaliste, ni manipulateur, il doit aider la population et ne pas prendre des décisions à sa place. Il doit être un facilitateur et non un accompagnateur.

Jacques GIRI dans son ouvrage « *l'Afrique en panne, Karthala, 1986* »³ dresse un diagnostic assez exhaustif de la situation de l'Afrique des indépendances jusqu'à nos jours. Son œuvre est une prospective démonstrative qui indique clairement les causes de la pauvreté et du sous développement du continent. Il part des espoirs des débuts des années 1960, lorsque l'Afrique prenait en main ses propres destinées, il ébauche en quelque sorte les raisons de son échec des années 1970, évoque aussi bien la crise économique des années 1980. Jacques GIRI évoque un profond questionnement sur les responsabilités de cet échec de

³ **Jacques Giri** : « *l'Afrique en panne, Karthala, 1986* ».

l'Afrique qu'il attribut en même temps au partenaire de l'Afrique (l'occident et les ONG) qu'aux dirigeants africains eux-mêmes qui ont contribué à leur propre déchéance. Ce qui nous intéresse de plus dans cet ouvrage c'est l'important apport de solution pour le développement de l'Afrique. L'auteur ne néglige pas tous les alternatives proposées par d'imminentes personnalités du domaine du développement économique et social de l'Afrique. Ainsi, l'approche du polytechnicien est un développement de l'Afrique par les africains eux-mêmes avec un apport substantiel des pays industrialisés. Voici comment GIRI critique le développement : « *Depuis quelques années l'indépendance que le développement tel qu'il a été conçu du haut vers le bas est inadapté et qu'il faudrait songer à une conception un peu différente du bas vers le haut, ou la base rurale aurait en tout cas davantage son mot à dire, cette idée fait son chemin...* »⁴.

Albert MEISTER dans son ouvrage intitulé : « *la participation pour le développement, Paris, Ed. Ouvrières, 1977, 176p. (Coll. développement et civilisation)* »⁵ analyse la participation sous trois angles : sur la participation suscitées en Afrique, sur la participation volontaires et suscitées en Amérique latine et sur la recherche pour le développement participationniste.

Ces deux dernières parties ont tendance à déborder le sujet, pour aborder l'ensemble des problèmes de développement en Amérique latine, d'une part, l'ensemble des problèmes de la recherche en sciences sociales d'autre part. Quant à l'Afrique, A. Meister souligne justement la contradiction qui existe à y créer à partir du sommet des groupes associatifs qui devraient naître à la base. Mais il ajoute aussitôt que ce qu'il faut critiquer, c'est la volonté ou la velléité participative des interventions extérieures et non leurs principes même. Il les juge au contraire trop molles et trop lentes. Et son goût du paradoxe l'entraîne à des affirmations pour le moins contestables : la société rurale africaine est toujours caractérisée par l'ensemble d'inégalités économiques et par un « remarquable équilibre » ; cela fait qu'elle « n'éprouve aucun besoin de changer » aussi n'est ce qu'« en libérant toutes les entraves à l'initiative individuelle », pour que « la propriété privée et le commerce accentuent rapidement la stratification économique » que l'on pourra semer les germes de la modernisation ; il n'agiront cependant qu'après « des décennies ».

⁴ Jacques Gri : *l'Afrique en panne, Karthala, 1986*

⁵ **Albert MEISTER** : « *la participation pour le développement, Paris, Ed. Ouvrières, 1977, 176p. (Coll. développement et civilisation)* »⁵

Son ouvrage vaut surtout par cette critique du développement rurale capitaliste et du système éducatif qui lui est attaché (« une effroyable source de gaspillage, une véritable bombe à retardement »). En revanche sa défense et l'illustration du socialisme Tanzanien apparaissent moins convainquant. Et il est souvent très approximatif dans ces observations et affirmations.

Selon Georges GONTCHAROFT⁶, ancien directeur de la revue *Territoire* cité dans un article de Wikipédia, l'encyclopédie libre « *La vision descendante de l'état* » (les décisions sont prises en haut lieux sans concertation avec les populations concernées) est contestée au début des années 1970 par de nombreux acteurs locaux qui considèrent que le développement d'un territoire doit prendre en comptes les besoins et les aspirations de ces habitants.

Pour lui, la gestion d'une collectivité locale, d'un territoire se fait du bas en haut. Cet avis est aujourd'hui de plus en plus partagé par plusieurs acteurs du développement. Cette démarche participative prônée par le « *mouvement des pays* » donne plus de responsabilités aux collectivités locales dans les prises de décision en ce qui concerne leur propre destin. Ainsi le bien être d'une société « *doit commencer au niveau locale et se propager au niveau supérieur. Il doit valoriser les ressources d'un territoire par et pour les groupes qui occupent ce territoire* »⁷.

En France, les lois Defferre de 1982 - 1983 sur la décentralisation donne plus de responsabilités aux collectivités locales pour mener des projets locaux et des politiques d'aménagement. Selon la Banque Mondiale ⁸« *c'est donc de plus en plus aux collectivités locales qu'ils appartiennent de répondre à la demande, sans cesse croissante d'équipement collectif [...] car les collectivités locales, en dépit de leurs faiblesses et de leurs manques de ressources financière, sont mieux placées que quiconque pour répondre aux besoins locaux* ». Ainsi tous ces fondements et idéologies donnent la part belle aux collectivités pour une bonne stratégie de développement. C'est donc dire que la participation, l'imprégnation des collectivités se pose et s'impose de nos jours comme la solution miracle pour le développement de l'Afrique.

⁶ Georges Gontcharoft : « *La participation des collectivités locales au développement économique et sociale* »

⁷ Georges Gontcharoft : « *La participation des collectivités locales au développement économique et sociale* »

⁸ La Banque Mondiale : *Rapport sur le Développement dans le Monde 2000, Combattre la Pauvreté.*

Alfred. C. MONDJANAGNI : « *participation populaire au développement en Afrique noire. Ed. Kartala, 75013- Paris (France)* »⁹.

Cet ouvrage s'interroge sur la participation populaire au développement en Afrique. Les textes rassemblés n'ont pas la prétention de répondre définitivement à toutes les questions qui se posent. On y constate que ne manquent pas les essais visant à faire participer les populations à l'amélioration de leur vie. Tout cela est souvent exprimé dans les discours officiels des hommes politiques, des techniciens et des financiers. Mais on sait aussi le grand décalage existant entre les discours et la pratique, car les institutions et les structures qui fonctionnent sur le terrain ne sont pas toujours favorables à la participation populaire. Et pourtant les populations à la base arrivent à déceler leurs besoins et réalisent des projets sans attendre l'intervention des gouvernements.

C'est à cet effet que 70 cadres de l'institut Panafricain pour le développement d'origines et de disciplines divers débattent ici des réalisations et des limites de la participation des populations à leur propre développement.

Gérald FORTIN, dans son article paru la revue *Recherches sociographiques* 1968, « *La participation et le pouvoir* »¹⁰, évoque le concept de participation en montrant la relation entre les mécanismes de participation et les autres niveaux de la réalité sociale. C'est à partir de là, qu'il a distingué un certain nombre de notions et il essaye d'établir leurs relations avec celle de *participation*. En déterminant pour chacune de ces notions une typologie des principales formes possibles et en combinant ces diverses typologies, nous aboutissons à un nombre très grand de types de sociétés qui donnent aux institutions de participation une fonction spécifique.

Nous en avons gardé cinq types relativement stables ou la combinaison des différentes variables n'implique pas de contradiction majeure.

⁹ *Albert Meister : « la participation pour le développement, Paris, Ed. Ouvrières, 1977, 176p. (Coll. développement et civilisation) »*

¹⁰ *Gérald Fortin « La participation et le pouvoir » Un article publié dans la revue Recherches sociographiques, vol. 9, no 1-2, janvier-août 1968, pp. 307-309, Dossier: "Notes de recherche". Québec : Les Presses de l'Université Laval.*

Ces types de société sont les suivants : la société pré-libérale, la société libérale, la société de classe, la société technocratique et la société de participation. Dans chacune de ces sociétés, les institutions de participation peuvent exister, mais en accomplissant des rôles différents.

- Dans la société pré-libérale, les mécanismes de participation tendent à l'intégration et à la mobilisation de la population.
- Dans la société libérale, une certaine fonction de mobilisation subsiste, mais le rôle principal est dévolu au sondage des opinions publiques et aux possibilités d'utiliser des experts à un coût modique.
- Dans la société de classe, l'institution de participation devient décisionnelle ; cependant la participation est restreinte à la classe au pouvoir, à celle qui, directement, correspond le mieux à la praxis.
- Dans la société technocratique, la participation est inutile, sauf entre les experts ; cependant elle sera tolérée comme une technique possible de mobilisation. La participation, toutefois, n'est pas considérée comme la technique la plus efficace de mobilisation ; c'est pour cela que nous nous parlons de *tolérance* plutôt que d'acceptation réelle.
- Enfin dans la société de participation, la participation est soit consultative, soit décisionnelle, et elle est ouverte à tous les groupes. Dans ce dernier cas, même lorsque la participation est réduite à la consultation, il s'agit davantage d'une décision résultant des principes de l'organisation que du système de valeurs. La consultation est alors intégrée de façon active et positive dans le processus de décision.

Ainsi Fortin classifie la participation en cinq types :

- La participation activiste : les comportements d'un individu le placent en état de solidarité avec d'autres individus.
- La participation intégrative : c'est un ajustement des comportements d'un groupe aux normes préétablies.
- La participation mobilisatrice : les participants suivent les directives émises par un ou plusieurs leaders.
- La participation consultative : les membres sont consultés dans le projet développement.
- La participation décisionnelle : les participants décident de leur propre développement.

A l'analyse on constate qu'au départ chaque type de participation correspondait à un type de société mais cela ne veut pas dire qu'ils sont exclusifs et ne peuvent être utilisés que dans un

seul contexte. Ces participations sont complémentaires et les quatre premières peuvent être des outils ou encore des points de passages obligatoires pour la dernière qui est la participation décisionnelle. Ceci nous permet de retenir sur la question de Fortin : « *faire participer les populations défavorisées engage-t-il à les intégrer à la société actuelle ou à les aider à construire une nouvelle société permettant le partage du pouvoir de décision entre tous les groupes ?* »¹¹.

Si la participation a un rôle d'intégration comme l'auteur l'a souligné plus haut cette intégration peut être un passage pour relever le déficit de construire une société de participation. Faut également constater que toutes ces sociétés pré citées ont des déséquilibres frappants car c'est une seule composante qui gère.

Toute cette identification de type participation va nous permettre de mieux prendre en charge notre étude. Pour celui-ci ce qui nous intéresse le plus c'est de voir si la population est dans le processus de créer une société de participation où celle-ci est décisionnelle tout en sachant que ce processus doit utiliser la participation provoquée.

Contrairement à Jules PRETTY¹² dans un document préparé au renforcement des capacités de la Recherche Agricole pour le Développement (RAD) pour le compte du Centre International de la Recherche Agricole (CIRA) orientée vers le développement, considère la participation populaire comme l'intégration de la population rurale dans toutes les étapes de mise en œuvre d'un processus de développement. Par rapport à cette considération, l'auteur propose une typologie de la participation pouvant servir de support pour évaluer la *dimension participative* d'un projet. Il s'agit de :

- **Participation passive** : souvent appelée la « non-participation » c'est-à-dire, la population est simplement informée de la réalisation d'une activité planifiée par les autorités ;
- **Participation consultative** : la population ne dispose aucune possibilité d'influer sur le processus de mise en place des activités et son degré de participation est faible ;
- **Participation rémunérée** : la population est récompensée pour un travail fournit ce qui accuse dans certains cas la démotivation pour conduire les activités après la période de rémunération

¹¹ Gérald Fortin « La participation et le pouvoir » 1968

¹² Jules Pretty : *Ressources pédagogiques du Centre International pour la Recherche Agricole orientée vers le développement (ICRA)*.

- **Participation fonctionnelle** : elle correspond à la participation de certaines associations dans un projet qui sont créées pour en bénéficier uniquement des avantages. En général, elles disparaissent après la phase d'exécution du projet ;
- **Participation interactive** : il y a l'implication de la population locale dans la mise en place des activités du projet par les agents extérieurs. Après la phase d'exécution du projet les associations locales intégrées ont la possibilité de contrôler et de poursuivre les activités du projet ;
- **Auto-mobilisation** : la population se mobilise pour poser des actions collectives sans l'intervention des agents externes. Toutefois, elle peut solliciter l'appui des agents externes tout en continuant d'être le responsable de leur propre destin. « Elle s'oppose aux centres des pouvoirs établis ».

Cependant, le concept de participation peut être appréhendé sous d'autres angles.

Selon CHAMBERS : « *Apprendre des populations rurales fait rarement partie des programmes anti-pauvreté qui considèrent ceux-ci comme des ignorants, ceux dont on a au moins à apprendre et qui à la limite ne savent pas quels sont leurs véritables intérêts* »¹³.

Le sentiment le plus partagé est que le savoir du « centre » est moderne, avancé et qu'à l'inverse tout ce que peuvent avoir ou connaître les populations rurales. Cette ignorance du rôle de la technique et du savoir endogène dans le développement du tiers monde, découle l'idée selon laquelle la connaissance scientifique sera une création particulière des pays industrialisés. Les preuves d'échange scientifique et technique remontent à des millénaires entre les peuples d'Afrique et les autres continents ont été établis. A titre d'exemple la médecine égyptienne a inspiré les traités Hippocrate et d'autres grands esprits de la civilisation grecque. Dans le domaine de la santé mentale, les médecins décrivent par Freud et, ils aient recours à la thérapie de groupe avant qu'elles ne deviennent à la mode en Europe.

Dans les faits, tout laisse penser le contraire et bien couvert les échéances de raisons, de budget des réunions de comités et des ministres réclament des informations et des résultats rapides. Ainsi des populations rurales ont négligé, méprisé et dévalorisé parce que ne rentrant pas dans la logique de fonctionnement des institutions.

Avec l'ignorance et la suffisance qui est le propre de ceux qui pensent tout savoir du monde rural, les intervenants décident de ce qui est meilleur pour les populations alors que l'éthique

¹³ Robert Chambers : « participation et développement ».

veut que toute personne puisse se prononcer par rapport aux décisions relatives à la gestion de sa vie.

C'est ce qui fait dire à Chambers « *qu'ignorer la recherche de base menée par les petits paysans est un gaspillage de temps et de savoir indigène dont l'ampleur pourrait amplifier les activités de développement* »¹⁴.

Cette ignorance est le fait des chercheurs, des scientifiques et des spécialités du développement qui habitués au pouvoir que leur confère, leur fonction, éprouvent de grandes difficultés « à passer de celui qui décide à celui qui est à l'écoute des paysans ». Cela, afin d'apprendre et de tirer avantage du savoir et du savoir-faire des populations locaux dans des domaines différentes.

C'est de ces ressources et potentialités que doivent partir les activités de développement pour assurer une participation effective des populations rurales et donc, de meilleures chances de réussite. La meilleure solution est de combiner les meilleurs éléments de la « science traditionnelle » et de la « science moderne » pour profiter des possibilités offertes pour la collaboration entre expérimentateurs paysans et chercheurs.

Il s'agit là d'une recherche qui transfère l'initiative aux pays ruraux en tant que partenaires qui les rendent capables d'utiliser et d'accroître leurs savoirs faire, connaissances et pouvoirs. Une telle recherche détermine la mise en place des actions de développement et permet de dépasser les obstacles en introduisant les bénéficiaires dans leur processus de changement. Ces propos de Chambers auraient une plus grande portée s'ils fustigeaient nommément certaines attitudes des intervenants extérieurs qui souvent méconnaissent le monde rural et ne veulent pas sortir de leur ignorance. Ils partagent le préjugé selon lequel le savoir scientifique et leur attitude sont bien supérieurs à tout ce qui peut avoir ou connaître les gens de la campagne dont on a le moins à apprendre. Il faut par conséquent les exhorter à un peu plus d'humilité et de respect. Cela sous-entend, apprendre des populations rurales en essayant de comprendre leurs systèmes de valeur et de connaissance et de découvrir leur savoir technique. C'est dire donc que la prise en considération du savoir, de la technique indigène, leur capacité et leur pouvoir, les font reconnaître pour ce qu'elles sont capable de contribuer à leur façon au développement. Cela donne une envergure et une précision aux actions mises en place et évite

¹⁴ Robert Chambers : « *participation et développement* ».

le tâtonnement des « *interventions extérieurs* » qui expérimentent des méthodes beaucoup plus adaptées aux pays industrialisés de l'hémisphère nord. Celles-ci occasionnent bien souvent les résultats désastreux. Ce fut le cas dans un pays de l'Afrique de l'Est où les agriculteurs avaient réussi en pratiquant un certain contrôle sur l'environnement, à résoudre le problème de la mouche tsé-tsé. Les administrateurs qui n'ont pas compris le problème et les résultats à apporter, ont adopté une politique de gestion qui a profité davantage à la mouche tsé-tsé qu'aux agriculteurs. Cette exemple le démontre si bien en est le rôle et la place des populations rurales ainsi que le savoir et le savoir-faire dans les politiques de production agricole et de protection de l'environnement.

Par ailleurs, des études menées au sein des populations rurales témoignent d'une ingéniosité remarquable dans la prise en charge et la résolution de leurs problèmes.

Au regard de tout cela, la meilleure solution serait de combiner les meilleurs éléments de la « *science traditionnelle* » à ceux de la « *science moderne* » pour profiter des innombrables possibilités offertes par la collaboration entre les expérimentateurs paysans et les chercheurs en agriculture. Ce qu'il faut c'est une recherche qui transfère l'initiative aux populations rurales en tant que partenaires qui les rende capable d'accroître et de faire valoir leurs connaissances et techniques. Une telle recherche est déterminante dans la réussite des actions de développement et permet de dépasser les obstacles en introduisant les bénéficiaires dans le processus de changement. Parce que il ne faut pas perdre de vue que le « *développement est avant tout l'affaire de ses propres bénéficiaires* » (CRDI, 1986)¹⁵.

Celui-ci pour être effectif et véritable, ne peut se faire en dehors du cadre et du contexte socioculturel des destinataires des actions de développement. De même ne saurait être sans implication de ceux-ci parce qu'étant le support et le levier des activités menées dans le but d'améliorer les conditions de vie.

Et tout projet ou programme de développement aussi louable soit-il a peu de chance de réussir si le rôle et la place de premier plan qui revient de pleine droit aux destinataires ne leur sont pas reconnus ou attribués.

De tels manquements impliquent que les bénéficiaires se détournent à juste titre des politiques de développements qui ne tiennent nullement compte, de leur avis et préoccupation et qui de

¹⁵ Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), 1986

surcroit les écartent des décisions capitales qui concernent la gestion de leur vie et de leur bien être.

Tout fois il est important d'émettre aux propos de CRDI, s'il est vrai que le développement est l'affaire de ses propres bénéficiaires, il ne faut pour autant laisser les populations démunies à leur propre sort. Parce que le développement ne résulte pas de la responsabilité exclusivité des destinataires des actions de développement qui sont souvent démunis. Bien au contraire, le développement est un processus qui engendre la responsabilité et la participation de tous les acteurs sociaux, les pouvoirs publics, aussi bien que la société civile. Ces populations défavorisées qui restent les plus fragiles et qui cumulent les handicaps socioculturels et économiques, doivent recevoir l'appui des institutions gouvernementales et privés. Celles-ci auront pour mission la formation et l'organisation des populations, pilotent les actions de développement. Par la même, leur sont rendu la capacité de négocier à l'intérieur des rapports sociaux. D'exclus on en fait des acteurs sociaux à part entière avec leurs propres moyens, même limite et en fonction des perspectives de développement dans lesquelles elles se reconnaissent.

Cette revue a été nécessaire en vue de l'acquisition de données générales et de la maîtrise de certains concepts clés de notre thème. Il s'agit de prendre en compte les connaissances déjà développées dans les ouvrages édités, les productions (mémoires, actes de séminaires et colloques, articles de presses, revues etc....) traitant des questions du développement local en général et particulièrement de la problématique du développement participatif. A cet effet un certain nombre de documents ont été consultés à la bibliothèque de l'ENEA, de l'ENTSS, de l'UCAD, ARD Thiès etc.

Cette revue à tout de même le mérite de rappeler aux différents intervenants que sont les organismes internationaux, gouvernementaux et privés qui ont trop souvent tendance à se prendre pour les acteurs du développement, que les bénéficiaires constituent véritablement le moteur du développement.

CHAPITRE II: CLARIFICATION CONCEPTUELLE

2.1. Participation :

Selon le grand dictionnaire Hachette, nom féminin : action de prendre part à quelques choses... fait d'être intéresser (à un profit).

Participer à une activité ; c'est s'impliquer activement à une action. Dans le cadre de notre thème, la participation c'est donc le fait d'être intéresser et de prendre part à une activité commune dans sa localité, sa région... etc.

Dans le postulat de base qui sous-tend, l'approche participative est *«qu'une plus grande implication des populations à la définition des problèmes locaux, à l'identification des solutions et à leur mise en œuvre contribue à donner plus d'efficacité et de durabilité aux programmes qui en résultent»¹⁶*.

D'après ce postulat la participation doit être conçue comme un processus actif dans lequel l'initiative est prise par la population, guidée par sa propre pensée et utilisant des moyens et processus (institutions et mécanismes) sur lesquels elle peut opérer un contrôle effectif. En conséquence, les programmes de développement doivent évoluer en réponse aux besoins et exigences spécifiques tels qu'identifiés par les populations elles-mêmes, en collaboration avec le technicien ou le chercheur.

Par la participation, les communautés s'approprient les formes, voire les significations du processus intégral dans lequel elles sont engagées (Bryant and White, 1980). En conséquence, la participation suppose : prendre part à la prise de décision sur ce qui doit être fait, prendre part dans la mise en œuvre des programmes et des décisions en contribuant par différentes ressources ou en gérant certaines activités ou organisations spécifiques, partager les bénéfices du programme et prendre part aux efforts pour évaluer de tels programmes (Uphoff, in Slocum, 1998).

Il s'agit surtout de donner le pouvoir à ceux qui n'en ont pas ; c'est à dire les groupes les plus vulnérables, généralement destinataires privilégiés des programmes de développement. Un tel processus suppose que les individus de même que les groupes locaux et les communautés,

¹⁶ **Source :** GUEYE BARA (1999) : *Où va la participation ? Novembre, 36 pages*

identifient et donnent forme à leur vie et le type de société dans laquelle ils vivent. Il signifie que les populations sont capables d'organiser et d'influencer le changement sur la base de leur accès à la connaissance, aux processus politiques et aux ressources financières, sociales et naturelles.

2.2. Participation au développement :

La participation au développement est une approche où toutes les parties prenantes sont équitablement et activement engagées dans la formulation de politiques et de stratégies de développement, ainsi que dans l'analyse, la planification, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation des activités de développement. Pour que ce processus soit plus équitable, il faut permettre aux plus défavorisés d'accroître leurs connaissances et de gérer eux-mêmes leurs moyens d'existence, surtout lorsque les initiatives de développement affectent leur vie.

L'approche participative au développement est également conçue comme un effort organisé au sein même des diverses institutions pour permettre aux intéressés d'accéder aux ressources et de les gérer, ainsi que de participer aux décisions propres à leur assurer des moyens d'existence durables. En outre, cette approche est vue comme un système itératif menant à un processus continu d'harmonisation des relations entre les divers membres d'une société, l'objectif étant d'accroître leur influence, voire leur mainmise, sur les initiatives de développement qui affectent leurs vies.

Il existe différents niveaux ou degrés de participation, de la simple consultation à la prise de décision commune et à la gestion par les intéressés eux-mêmes. Le degré spécifique de participation des différents acteurs est déterminé par un processus de négociation. L'idéal serait que les bénéficiaires soient placés au centre d'un processus de développement qu'ils conduiraient et adapteraient eux-mêmes, au fur et à mesure, suivant leurs propres méthodes d'apprentissage et leurs propres besoins.

2.3. Communauté :

C'est une collectivité, un groupe d'individu qui vive ensemble dans des conditions spécifiques d'organisation et de cohésion sociale. Les membres du groupe ont des intérêts communs et partagent des principes acceptés par chacun et reconnus comme telle par tous.

En France, la communauté est un concept du droit qui désigne un groupe de personnes possédant et jouissant de façon indivise d'un patrimoine en commun. Elle s'oppose à la société et à l'association en ce qu'une communauté est formée indépendamment de la volonté de ses membres et qu'ils ne décident pas de leur implication. Par extension, la communauté désigne uniquement les biens qui sont communs à plusieurs personnes, sans évoquer l'existence d'une personnalité juridique commune. « Article de Wikipédia, l'encyclopédie libre ».

En organisation communautaire, le concept de communauté recouvre généralement trois types de réalités :

- ✓ La communauté géographique : qui se définit par la combinaison de deux facteurs : un ensemble de personnes qui partagent un territoire et l'organisation sociale qui le caractérisent. Outre de la réalité territoriale, la communauté géographique, la dimension comporte quatre dimensions qui sont inter-reliées : la dimension démographique, la dimension psychologique, la dimension culturelle, la dimension institutionnelle.
- ✓ La communauté d'intérêt : elle désigne des groupes de personnes ayant des conditions sociaux, économiques communes parce qu'elles partagent des problèmes matériels ou financiers, des conditions de travail ou de vie.
- ✓ La communauté d'identité : elle désigne un regroupement de personnes pour qui le partage de certaines caractéristiques sociales et ou culturels les distinguent et les singularisent dans la société.

2.4. Développement local :

Le terme de développement local recouvre deux notions essentielles : la durée, qui doit marquer toute démarche de développement, et l'espace, c'est-à-dire le territoire local concerné par cette démarche. Il a été défini comme « *une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue dans un processus de changement des sociétés locales en proie à des déstructurations et des restructurations* » (Jacqueline Mengin dans le guide du développement local, l'Harmattan, 1989).

Il est basé sur les principes suivants :

- ✓ Un espace pertinent
- ✓ Le rôle des acteurs
- ✓ Un projet collectif
- ✓ Le principe d'appropriation du projet
- ✓ Espaces publics de délimitation
- ✓ La maîtrise des ressources locales

C'est aussi la mobilisation des acteurs locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire, en même temps les résultats de cette activités. Ce qui les caractérise, c'est avant tout qu'ils intéressent un espace moins grand que le territoire national.

CHAPITRE III: PROBLEMATIQUE

Les gouvernements des pays de l'Afrique, et plus particulièrement ceux de la sous-région restent confrontés, malgré les efforts consentis, à une paupérisation de plus en plus accrue de leurs populations. Ce processus, lié à l'amenuisement du pouvoir d'achat met en péril la survie-même des populations et des économies nationales.

Dans ce contexte, la lutte contre la pauvreté devient, dès lors, une partie intégrante des programmes prioritaires des gouvernements, afin d'améliorer les conditions de vie des populations et, par ailleurs, jeter les bases d'un développement social et économique durable. Face, donc, à l'urgence et à l'ampleur des actions à entreprendre, les Gouvernements avec l'aide des bailleurs de fonds se sont mobilisés, depuis le milieu des années 70, pour tenter de lutter contre cette pauvreté à travers des projets d'envergure de développement. Ils mettent en place des stratégies d'intervention en milieu rural, en faisant de la participation des populations une exigence et un principe de base à la conduite de tout projet. D'où la naissance de ce nouveau concept qui vit le jour, dans les années 1980, en matière de développement rural qui donne la priorité aux populations locales, et axée sur leur participation.

Ainsi, la participation active des populations cibles constitue l'une des exigences des institutions comme la banque mondiale qui conditionne dans certains domaines, l'octroi des aides aux projets de développement à la participation des populations à toutes les phases d'exécution des projets.

Cependant, malgré la mobilisation de moyens financiers énormes, ces projets ont montré très rapidement leurs limites et ont conduit progressivement les différents responsables et principalement les bailleurs de fonds à s'interroger sur les résultats obtenus et les causes des échecs.

Quelles sont les raisons de l'échec de certains projets de développement ?

D'une part, les projets de développement pour la plupart, exigent d'importants investissements et créent de surcroît des charges récurrentes très élevées - devenues vite insupportables pour les gouvernements aux économies fragiles.

D'autre part, les projets privilégiant les aspects techniques, étaient généralement conçus en dehors des conditions locales du milieu et sans prise en compte, ni des besoins des populations ni des modes traditionnels d'exploitation. Ces projets ont, dès lors, plutôt fonctionnés en imposant des solutions par l'extérieur et en excluant totalement de la conception et des décisions les populations, principales utilisatrices et bénéficiaires.

Les conséquences négatives, les plus graves, de cette stratégie interventionniste ont été notamment l'absence de prise en charge par les populations rurales du suivi et de la gestion des réalisations. En définitive, malgré leur coût, ces projets pour la plupart n'ont permis ni d'inverser ni de stopper la pauvreté des populations et la précarité des conditions de vie n'ont cessé de se dégrader au fil des années. Selon La Banque Mondiale in l'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable, « *La responsabilité de la crise économique de l'Afrique doit être partagée. Les organismes, bailleurs de fonds et les conseillers étrangers ont participé, tout autant que les gouvernements eux-mêmes aux efforts de développement antérieur* »¹⁷. Ainsi se fixe la responsabilité de l'échec des politiques de développement à tous les partenaires et gouvernements africains.

De la sorte, la question centrale de développement par l'implication, la participation des communautés se posent ces trois dernières décennies comme l'axe primordial pour le développement ; la décentralisation, comprise comme la gestion de plus en plus indépendante de nos collectivités locales marque la participation active et efficace des populations aux processus de développement économique et sociale.

Au Sénégal les partenaires de l'Etat, devant le relatif échec de l'assistance aux acteurs étatiques dans la mise en œuvre des programmes et politiques de développement en sont venus opter pour un renforcement de l'approche participative dans les actions de développement. Mieux, des programmes entiers exclusivement orientés vers l'organisation et l'amélioration de la capacité des organisations paysannes à prendre une part plus active dans le développement national et à y jouer le rôle qui est attendu d'elles ont été élaborés et mis en œuvre. Plusieurs initiatives ont été expérimentées ou sont en cours d'exécution qui peuvent être examinées dans le processus d'évaluation de la mise en œuvre du développement durable dans ce pays.

La logique d'une participation réelle des populations impose de les associer à la fois aux choix des objectifs et des moyens appropriés pour leur réalisation. Il s'agit de faire participer toutes les parties prenantes à toutes les phases intermédiaires (élaboration, exécution, suivi évaluation).

Elle doit mettre l'accent sur la réorganisation de l'action au développement qui doit prendre en compte d'une part la réalisation des besoins du plan à l'échelon et d'autre part à

¹⁷ La Banque Mondiale in l'Afrique subsaharienne

régionaliser les objectifs et les réalisations (plan régional schéma régional d'aménagement) par région d'abord, et par cercle et commune ensuite.

La recherche des voies et moyens pour la réalisation de ce plan incombe à l'Etat qui doit mobiliser à cet effet les ressources provenant de la fiscalité, de l'assistance extérieure etc., et le cas échéant de l'assistance matérielle ou humaine des populations bénéficiaires. L'action de développement suppose une responsabilisation croissante de la population à participer à tout le processus de la décentralisation.

Ainsi les projets et les programmes locaux ne doivent pas provoquer des distorsions, de désarticulations, de déséquilibres préjudiciables à la cohérence de l'action et au développement global. Ils doivent obligatoirement se situer dans les perspectives, orientations et objectifs du plan national. Le développement local nécessite la prise en compte des réalités locales et une participation des populations concernées à leurs propres aspirations. Pour ce faire une planification participative exigeant une forte implication des populations est impérative afin d'atteindre une plus grande efficacité, et un renforcement des pouvoirs des collectivités locales. Le rôle des acteurs, les méthodes et les outils doivent faire l'objet d'une analyse approfondie (établir les priorités, allouer les ressources, choix du délai, organiser le contrôle par la société civile). Par ailleurs, la réussite d'une bonne participation au développement suppose un partage des responsabilités et des moyens pour y parvenir. La participation doit être responsable et faire un appel constant à la créativité, aux initiatives et au dynamisme latent de la population et en faisant comprendre que le développement qui concerne chacun est l'affaire de tous. Certes l'initiative des actions à entreprendre par la population n'est pas limitative, cependant il est nécessaire d'indiquer les domaines qui correspondent mieux à ce que les collectivités peuvent entreprendre, qui sont de nature à intéresser les populations à la base et qui font partie de leurs soucis constants tout en étant d'intérêt strictement local. Lorsqu'on impose des projets, on s'engage dans un engrenage dangereux qui ne manquerait pas d'ouvrir la voie à des abus compromettant tout développement à partir de la base et dont les représentants des populations au sein des conseils locaux, s'apercevront très vite. En plus les programmes les collectivités doivent refléter un souci d'action globale " Etat - collectivité " touchant différents aspects de la vie communautaire. De même les initiatives locales doivent surtout s'exprimer dans les opérations qui requièrent un degré important de participation de la population que l'Etat obtiendrait plus difficilement pour des actions décidés loin des populations concernées.

A cet égard de prise en compte des soucis des populations, le ministre de l'intérieur de l'époque avait affirmé qu'il est apparu que *la participation au sein des structures administratives ne concerne pas le monde rural et partout il n'intéresse qu'une minorité de la population active*. Il ajoute que *l'action administrative doit impliquer une participation active et responsable de la population qui leur permettrait d'apprécier leurs besoins et d'accepter les contraintes liées à leur milieu*.

Malgré, ces efforts considérables, jusque là, la participation ne peut être considérée comme une approche originale. Elle devient un moyen de commerce pour vendre son projet ou programme ; elle est dès lors utilisée pour une prise en charge par les populations d'une partie des coûts des projets conçus en dehors d'elle ou pour valider des choix faits sans elles. Mais ce processus ne mérite pas de porter le nom de participation. On peut parler plutôt d'implication qui peut se faire à un certain niveau : c'est une participation formelle qui s'oppose à la participation provoquée qui se traduit par un engagement volontaire et responsable de la population. Cette dernière se fait à tous les niveaux et avec toutes les catégories concernées. Partant du constat que toute population est hétérogène et que les individus ont des intérêts différents et des visions différentes, chacun peut apporter une contribution qui mérite d'être un objet d'échanges et d'analyse pour faire un bon choix. De ce fait le consensus est un des principes de base de la participation. Elle doit se faire d'une façon durable c'est-à-dire tout au long des actions entreprises : *« faire participer toutes les parties prenantes à toutes les phases intermédiaires (élaboration, exécution, sui évaluation) »*.

Plusieurs acteurs au développement ont compris cela, c'est ainsi que le Programme d'Appui à la Décentralisation en Milieu Rural (PADMIR) au Sénégal a mis sur pieds des mécanismes de participation et de concertation au niveau régional, départemental, communal et villageois, assortis de modalités d'arbitrage. Il a appuyé les conseils ruraux dans l'organisation de cadres de concertation qui ont servi de base opératoire à la planification et à la mise en œuvre des actions et des projets : les comités villageois de développement (CVD) et les comités inter villageois de développement (CIVD).

Le PNIR à l'image de ces expériences, aborde dans la même lancée. Il met sur pied des cadres de concertation et de gestion (CCG) en prenant en charge la jeunesse, les femmes et tous les groupes vulnérables. Ceci dans le but de rassembler la population afin quelle puisse assurer les tâches du dit projet. Ces pléthores de cadres portent préjudice à la cohérence du

développement locale, à la coordination des programmes et à la consolidation des systèmes de planification locale et sectoriel. Les CVD et les CIVD sont dans une situation léthargique car ne trouvant plus un rôle à jouer dans le développement. Si le fonctionnement de ces cadres laisse croire que ces projets ont réussit une bonne participation des populations, à l'arrivée du PNDL l'évaluation des CCG faite par l'équipe de l'ARD de Thiès a révélé que ses structures étaient faites selon les besoins du projet sans prendre en compte la réalité du milieu. De même ENDA Graf a opté pour l'implication des centres d'expansion rurale dans la mise en ouvre de ses activités persuadée de l'existence de compétences certaines en leur sein.

A cet effet, au niveau de l'identification des besoins, le problème est de savoir si la « demande locale » exprime vraiment les attentes des différents groupes de la population locale. Le plus souvent, les priorités sont établies par ceux qui dominent les instances de délimitations locales. Les opportunités de s'exprimer à la « base » n'empêchent pas l'existence d'inégalités importantes entre les différentes catégories sociale. De ce fait, à la lumière de ce qui précède, on peut tirer comme enseignement que l'Etat centralisé n'apparaît plus comme un instrument adéquat pour assurer le développement à la base par l'application du principe de la « bonne gouvernance ».

Suite à cela, ce phénomène de participation de la population qui semble impérative pour une bonne gouvernance locale pour l'atteinte des objectifs de développement local, suscite un certain nombre d'interrogation, à savoir :

- D'abord à qui profite la participation des populations et quel est son impact dans l'amélioration du niveau de vie de celles-ci?
- L'action participative de la population locale contribue t- elle à une promotion de la communauté rurale?

Ainsi devant l'inefficacité des politiques d'emploi mis en place par les pouvoirs politiques et l'insuffisance des moyens d'action, des municipalités, les populations ont pris pour la plupart des initiatives en se regroupant au sein des OCB. Celles-ci sont appuyées dans leurs actions par les ONG, les projets de développement, les services d'encadrement étatique etc. ce qui montre déjà l'esprit d'entreprenariat des populations de base. La responsabilité de la population par la mise en place des instances de décision a été renforcée par la décentralisation avec l'érection des régions, communes et communautés rurales en collectivités locales dotées d'une personnalité morale et juridique et d'une autonomie

financière à l'instar de la communauté rurale de Fandéne. De ce fait les communautés à la base seraient des maillons incontournables à la décentralisation.

Différentes expériences de participation à l'amélioration des conditions de vie se sont multipliées ces dernières années au Sénégal et en particulier dans la CR de Fandéne. Il est opportun voire nécessaire d'harmoniser la collaboration des différents acteurs (Etat, population, partenaires au développement) par l'instauration d'un cadre participatif permettant à chaque composante de la société d'apporter sa pièce à l'édifice socioéconomique en perpétuelle construction. La participation induit d'une manière générale à l'adjonction de la population dans la prise de décision à travers des organisations communautaires de base par divers activités les concernant.

Par ailleurs dans ce contexte d'implication des populations dans leur propre développement, le Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales (GREEN-SENEGAL) met en place le projet Infoclim qui se propose de réaliser une plateforme participative d'information qui facilitera l'intégration de l'information scientifique, des stratégies locales d'adaptation et des politiques de réduction de la vulnérabilité au Sénégal. Le projet Infoclim travaillera avec plusieurs villages appartenant à quatre collectivités locales de la région de Thiès. Il veut pallier les lacunes constatées dans la prise en compte des conséquences des changements climatiques dans les activités menées par les acteurs au niveau local et dans la conception des plans de développement locaux. Il veut mettre en place un observatoire axé sur les changements climatiques, sensibiliser les acteurs locaux, identifier et suivre la mise en œuvre des stratégies d'adaptation idoines pour les populations vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie ou du moins freiner leur dégradation.

L'objectif général du projet est donc d'aider les populations vulnérables à avoir accès à l'information basée sur la science afin de les doter ou de renforcer leurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques et leur permettre de lutter contre la pauvreté, la faim, la malnutrition, les maladies et la précarité.

Ce processus de tentative d'une plus grande implication des populations dans le développement de leur territoire à travers le projet infoclim, nous conduira à dégager une question de départ : Quel est le niveau de participation des populations bénéficiaires au projet Infoclim initié par Green Sénégal ?

CHAPITRE IV: CADRE OPERATOIRE

4.1. Question de recherche :

Quel est le niveau de participation des populations bénéficiaires au projet Infoclim initié par Green Sénégal ?

4.1.1. Objectif générale :

Il s'agit dans cette présente recherche d'analyser le niveau de participation des populations bénéficiaires du projet infoclim mis en place par green Sénégal dans la communauté rurale de Fandéne.

4.1.2. Objectifs secondaires :

- Décrire les caractéristiques sociodémographiques des populations bénéficiaires du projet infoclim.
- Décrire les caractéristiques socio-économiques des populations bénéficiaires du projet infoclim.
- Analyser le degré de participation des populations bénéficiaires du projet.
- Identifier les forces et les faiblesses de la participation communautaire dans la mise en œuvre du projet infoclim.
- Proposer des stratégies pour une meilleure prise en charge de la participation communautaire dans le projet infoclim

4.2. Hypothèses de recherches :

4.2.1. Hypothèse principale :

- Une bonne organisation des populations favorise leur participation dans la gestion du projet infoclim.

4.2.2. Hypothèse secondaire1 :

- La dynamique organisationnelle des OCB détermine leur participation dans la gestion du projet.

4.2.3. Hypothèse secondaire2 :

- La mise en place des comités locaux dans la communauté rurale facilite la participation des populations dans la gestion du projet.

4.2.4. Hypothèse secondaire3 :

- Une bonne appropriation du projet par les populations s'explique par l'implication des personnes ressources dans la gestion du projet.

4.2.5. Hypothèse secondaire4 :

- La maîtrise de l'environnement socio-économique, et surtout des potentialités naturelles du milieu permet aux populations de participer aux activités du projet.

4.2.6. Opérationnalisation des variables :

✓ **Variable indépendante :**

Une bonne organisation des populations

✓ **Variable dépendante :**

La participation des populations dans la gestion du projet infoclim

Tableau1 : tableau récapitulatif du cadre conceptuel :

<i>Hypothèse principale :</i>	<i>Variables:</i>	<i>Indicateurs :</i>
<p>Une bonne organisation des populations favorise leur participation dans la gestion du projet infoclim.</p>	<p>Variable indépendante :</p> <p>1- Une bonne organisation des populations</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des comités locaux dans les CR - Définition des rôles et responsabilités des membres des comités locaux - Dynamique organisationnelle - Existence d’organigramme - Existence de leadeurships - Canaux de communication - Obstacles de la communication - Niveau de maîtrise des activités du projet - Mode de gestion des conflits

	<p>Variable dépendante :</p> <p>2- La participation des populations dans la gestion du projet infoclim.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Degré de participation des acteurs de la planification du développement local - Amélioration du niveau d'organisation et de mobilisation des populations - Actions communautaires réalisées - Nombre d'OCB engagées - Nombre de membres formés - Périodicité des réunions - Niveau d'implication des membres dans les instances de décision - Participation des activités collectives - Niveau d'engagement des populations bénéficiaires du projet - Degré d'engagement du partenaire d'appui au développement
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CHAPITRE V: METHODOLOGIE :

Elle est une phase importante dans une recherche. Elle relate les différentes étapes pour mener à bien notre étude. La méthode adoptée dans le cadre de cette étude commence par une revue documentaire qui permet de recueillir des données secondaires ; puis une descente sur le terrain pour recueillir des données primaires auprès des ménages et des personnes ressources ; enfin l'exploitation des données. La faisabilité de ces étapes se fera grâce à l'utilisation de quelques outils : le questionnaire et le guide d'entretien.

5.1. La revue documentaire :

Elle consiste à rassembler et à consulter tous les documents disponibles permettant d'avoir une connaissance globale du thème de recherche. Il s'agit des ouvrages généraux, des rapports (PLD, mémoires, thèses, des programmes etc....).

Ainsi une abondante littérature sur la participation communautaire a été rendue possible grâce l'exploration des espaces bibliothécaires de l'ENEA, de l'ENTSS, de L'UCAD etc.... En outre les recherches approfondies sur l'internet via le moteur de recherche Google ont été menées notamment ; www.developpementdurable; www.memoireonline.com; www.afrique-gouvernance.net/fr/corpus; www.lemunicipal.org.

5.2. La population cible :

Elle est constituée exclusivement de l'ensemble de la population bénéficiaire du projet infoclim vivant dans la communauté rurale de Fandéne. Il s'agit :

- des personnes ressources ;
- des organisations communautaires de base (OCB) ;
- des différents comités locaux ;
- des hommes, femmes et des jeunes.

5.3. La stratégie de collecte :

5.3.1. Observation directe :

Pour réaliser et entrer dans le quotidien des villageois, nous avons visité certaines familles, et personnes ressources. Nous les avons assisté dans leur travail aux champs. Ainsi en étant avec eux, il nous a été possible de comprendre leur vie, leurs habitudes, leurs désirs pour leur village. Elle a été directe et participative et permet de faire un diagnostic très sommaire du milieu et des activités qui y sont pratiquées. L'observation a permis de pouvoir faire des confrontations entre les données quantitatives recueillies et l'état des lieux surtout par rapport

aux différentes activités de la zone et la manière dont la population participe aux activités du projet.

5.3.2. Elaboration des instruments de collecte :

Cette phase prépare la descente sur le terrain pour la collecte d'informations. Elle consiste à élaborer les instruments capables de recueillir ou de produire les informations nécessaires. Pour se faire, deux outils ont été utilisés : il s'agit d'un questionnaire et d'un guide d'entretien administrés sur la base d'un échantillon de sept villages appartenant à la communauté rurale de Fandéne.

5.3.3. Le questionnaire :

Un questionnaire est un ensemble de questions construit dans le but d'obtenir l'information correspondant aux questions de l'évaluation.

Effet deux questionnaires ont été élaborés, un administré aux populations et l'autre aux membres des comités locaux. Ces derniers ont été interrogés sur leur perception du projet, leur niveau d'implication et les effets de leur participation. L'élaboration de ce questionnaire a suivi certains principes ou normes dont les plus essentiels sont le parallélisme des modalités, des questions simples et univoques, etc.

5.3.4. Le guide d'entretien :

Le guide d'entretien est un outil participatif qui permet d'avoir des réponses, un point de vue d'une personne sur un thème donné. Il permet aux enquêtés de faire une comparaison entre la situation d'avant c'est-à-dire avant le projet et la situation actuelle. Le guide d'entretien est élaboré pour les comités locaux mis en place par Green Sénégal au niveau de la localité. L'entretien avec ces personnes s'est focalisé sur le niveau et les effets de la participation des populations au projet infoclim dont l'objectif général du projet est donc d'aider les populations vulnérables à avoir accès à l'information basée sur la science afin de les doter ou de renforcer leurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques et leur permettre de lutter contre la pauvreté, la faim, la malnutrition, les maladies et la précarité.

5.3.5. La collecte des données :

Cette phase d'observation constitue la mise en œuvre des outils utilisés. Elle consiste à recueillir ou à rassembler concrètement les informations prescrites auprès des personnes retenues dans l'échantillon. Précisons en outre que le guide d'entretien et le questionnaire qui ont été élaborés constituent des instruments de collecte et va servir aussi une analyse des données.

5.4. La technique d'échantillonnage :

Pour l'enquête la méthode aurait pu être celle de l'élaboration d'une base de sondage sur laquelle on devrait prélever un échantillon pour administrer notre questionnaire d'enquête. Ainsi pour répondre à des exigences scientifiques dans le cadre de notre étude, nous avons opté un échantillonnage non probabiliste de type accidentel. Il concerne les sept villages pilotes du projet : Fandéne Thiathie, Tawa fall, Keur Demba Ngoye Diakhaté, Touba péykouck, Mbayéne Peul et Thiol. C'est à cet effet qu'on pu collecter des informations nécessaire auprès des sept villages avec un total de 70 personnes dont le taux de sondage était de 20%.

Le tableau2 : tableau d'échantillonnage.

Communauté rurale de Fandène	Villages sélectionnés	Echantillonnage (nombre de personnes enquêtées)
<ul style="list-style-type: none">❖ 36 villages❖ 15679 habitants❖ 228 km2	Fandène Thiathie	15
	Keur Demba Ngoye	10
	Diakhaté	
	Tawa Fall	10
	Daouda Cissé	10
	Mbayène Peul	05
	Touba Pékouck	15
	Thiol	05
	Total	70

Source : PLD de Fandène (2006)

5.5. Traitement et analyse des données :

Deux types de données ont été notés :

- Données quantitatives que nous avons traité par les logiciels Excel, sphinx et SPSS.
- Données qualitatives sont été traité manuellement ; ce a permis de faire la catégorisation et les regroupements qui ont facilité l'analyse.

5.6. Les difficultés rencontrées :

En réalisant ce travail, nous avons rencontré des difficultés qui peuvent avoir des répercussions sur la qualité de cette étude.

- Premièrement, l'obstacle majeur était la rencontre des cibles de l'enquête qui étaient les exploitants agricoles. En fait, la période durant laquelle se déroulait la collecte des données coïncidait avec le moment de semis pour certains, surtout pour l'arachide et le niébé. Elle a aussi coïncidait avec les opérations de première sarco-binage pour les champs de mil. Ce qui n'a pas facilité la rencontre des exploitants. De ce fait, les heures de repos et la nuit pour les villages ayant l'électricité étaient les moments privilégiés pour faire les enquêtes ou bien même aller au niveau des champs pour y rencontrer les cibles.

- Ensuite, l'autre difficulté était la distance entre les villages qui pouvait aller à plus de 30km. Ainsi, avec la saison hivernale, les déplacements étaient dès fois très difficiles à faire.
- Enfin, par rapport à l'élaboration du cadre de l'étude, nous avons remarqué une inexistence de données récentes ou bien même le non accès à ces données au niveau des CR. Cette difficulté s'est plutôt accentuée dans la CR de Fandéne où le PLD n'est pas bien fourni en informations. Ceci, à rallonger notre temps d'enquête de plusieurs jours. Mais, la majeure partie des informations dont nous avons besoin pour établir cette étude n'a pu être obtenue qu'avec la visite de quelques agences telles que l'ARD et l'ANDS de Thiès où des difficultés d'accès à ces informations ont été notées.

**DEUXIEME PARTIE : APPROCHE
METHODOLOGIQUE ET CADRE DE
L'ETUDE :**

CHAPITRE I : PRESENTATION DE LA STRUCTURE : GREEN SENEGAL

II.1. Aperçu historique de l'organisation :

Le Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales (GREEN-SENEGAL) est composé d'une équipe pluridisciplinaire active dans le domaine de la recherche-développement, de la formation, du développement et de l'appui aux Organisations Communautaires de base en collaboration avec les Institutions de formation, de recherche et les partenaires au développement.

Forte d'une longue expérience dans le domaine de l'encadrement du monde rural, elle participe plus particulièrement dans les zones rurales à la promotion de techniques et de technologies d'agriculture durable à travers la formation et la communication. Dans la marche de son environnement institutionnel, l'engagement de l'Organisation dans l'identification de sa zone et de ses axes d'intervention ont été pondérées à partir des recommandations majeures issues des conclusions de l'atelier de planification stratégique d'Octobre 1999. Ces recommandations ont toujours servi de repères à GREEN SENEGAL dans la définition de ses grandes orientations en matière d'approche du développement local, de la réalisation de ses Programmes et de la mobilisation des ressources inhérentes à son fonctionnement

II.2. Objectifs :

- Contribuer à la sécurité alimentaire et à lutter contre la pauvreté ;
- Promouvoir la recherche-action pour une agriculture durable ;
- Conserver, gérer et préserver les ressources naturelles ;
- Protéger l'environnement et restaurer la biodiversité ;
- Appuyer les communautés de base dans la mise en place d'activités de production agricole, de génération de revenus, de formation, de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement.

II.3. Mission :

La mission essentielle de GREEN-SENEGAL est de contribuer à une sécurité alimentaire par la promotion d'une agriculture durable, à la protection et à la préservation de l'environnement.

II.4. Stratégie d'intervention :

La stratégie d'intervention de l'Organisation tourne autour de quatre axes stratégiques que sont :

- Le renforcement des capacités institutionnelles, managériales et techniques des Organisations Communautaires de Base et des ménages ;
- L'accompagnement dans la recherche méthodologique, l'identification, la conception et la réalisation de Projets / Programmes, le suivi-évaluation et les études d'impact sur l'environnement ;
- La réalisation d'audit environnemental, de cartographie de l'information et de planification rationnelle de la gestion des ressources naturelles ;
- La communication, l'information, l'éducation environnementale et le plaidoyer en matière de développement agricole et de protection de l'environnement.

II.5. Partenaires financiers :

Dans la conduite des Projets et Programmes, l'équipe est souvent appuyée par des personnes ressources et consultants dans les domaines de la communication, du génie rural et civil, du développement institutionnel et local, de la décentralisation, du marketing et du micro crédit. Grâce à l'appui de ses partenaires (CRDI, PMF/FEM, Solidarité Socialiste Belge, CILSS, CTA, AJWS, UE, Ambassade de Belgique, Ambassade d'Israël), GREEN SENEGAL appuie les communautés dans la mise en œuvre de projets identifiés et conçus à la base, projets liés à la protection de l'environnement, à la sécurité alimentaire, à la gestion de la biodiversité, à la lutte contre la pauvreté et à la décentralisation.

II.6. Affiliation aux réseaux d'échange :

GREEN SENEGAL est membre de plusieurs réseaux parmi lesquels :

- Le Réseau Environnement Développement (RED) ;

- Le Réseau Genre et Développement ;
- Le Réseau DIMITRA : Femmes Rurales pour le Développement ;
- Le Réseau International des ONG pour la lutte contre la Désertification (RIOD) ;
- Le Réseau des Opérateurs du Programme National d'Infrastructures Rurales
- Le Réseau de la Méthode Active de Recherche et de Planification (MARF/Sénégal).

Le Réseau régional pour la synergie entre la convention sur la diversité biologique et la Convention des Nations Unies pour la lutte contre la désertification en Afrique de l'Ouest et du Centre (RNSCC).

Il représente le Conseil des Organisations Non Gouvernementales d'Appui au Développement (CONGAD) au sein de la Fondation Locustox, au niveau du Comité National de sélection des projets du Réseau Afrique 2000 (PMF/FEM). En 2002, il fût le Point Focal de la Société Civile Sénégalaise pour la préparation du Sommet de Johannesburg. GREEN SENEGAL est aussi membre du CONGAD.

II.7. Zone d'intervention :

Sa zone d'intervention s'étend sur les régions de Thiès, Louga, Diourbel, Fatick et Saint-Louis plus spécifiquement au niveau des Communautés Rurales.

II.8. Domaines d'activités :

- Gestion des ressources naturelles ;
- Promotion de la sécurité alimentaire ;
- Protection de l'environnement ;
- Information, Education, Communication, Plaidoyer ;
- Formation ;
- Planification participative.

CHAPITRE II : PRESENTATION DU PROJET INFOCLIM :

Le projet INFOCLIM est une recherche de trois ans est financé par le Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) dans le cadre de son programme « Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA) ». Le protocole d'accord entre le CRDI et le Centre de Suivi Écologique a été signé le 25 Octobre 2007.

Les changements climatiques posent un véritable défi aux communautés sahéliennes : celui de leur survie dans un environnement fragile et en mutation rapide. Pour y faire face, les acteurs locaux et nationaux doivent prendre conscience du phénomène, suivre la réalité des changements sur le terrain et disposer de stratégies d'adaptation et d'anticipation. Partant du constat que disposer d'une information de qualité est centrale pour espérer apporter des solutions aux problèmes de gestion des ressources naturelles et que par ailleurs le partage des connaissances est un outil précieux pour l'innovation et la prise de décision, le projet InfoClim se propose de réaliser une plateforme participative d'information qui facilitera l'intégration de l'information scientifique, des stratégies locales d'adaptation et des politiques de réduction de la vulnérabilité au Sénégal. Le projet InfoClim travaillera avec plusieurs villages appartenant à quatre collectivités locales de la région de Thiès. Il veut pallier les lacunes constatées dans la prise en compte des conséquences des changements climatiques dans les activités menées par les acteurs au niveau local et dans la conception des plans de développement locaux. Il veut mettre en place un observatoire sur les changements climatiques, sensibiliser les acteurs locaux, identifier et mettre en œuvre les stratégies d'adaptation des populations vulnérables afin d'améliorer leurs conditions de vie ou du moins freiner leur dégradation. L'approche proposée par le projet InfoClim est de travailler avec les producteurs (agriculteurs, horticulteurs, éleveurs), les organisations communautaires de base, les ONG et les décideurs locaux.

II.1. Objectif générale du projet infoclim :

L'objectif général du projet est d'aider les populations vulnérables à avoir accès à l'information basée sur la science afin de renforcer leurs stratégies d'adaptation aux changements climatiques et leur permettre de lutter contre la pauvreté, la faim, la malnutrition, les maladies et la précarité.

II.2. Objectifs spécifiques :

Le projet vise quatre objectifs spécifiques à savoir:

- Mieux connaître les perceptions des changements climatiques par les populations, les décideurs locaux et le secteur privé.
- Mettre en place un système de collecte, de traitement et de partage des informations sur les changements climatiques et leur influence sur la production agricole, les ressources naturelles, la santé et les conditions socioéconomiques des populations.
- Sensibiliser les acteurs du développement, en particulier les populations, les autorités régionales et nationales sur l'adaptation aux changements climatiques et sur l'utilisation de l'information scientifique comme outil d'aide à la prise de décision.
- Documenter les processus d'adaptation aux changements climatiques et assurer le partage des connaissances.

II.3. Stratégies du projet :

Le projet est composé de différents partenaires, il s'agit du Centre de suivi écologique qui assure la coordination du projet, Green Sénégal, Fongs, Agence nationale de la météorologie, Laboratoire de physique de l'atmosphère, le Laboratoire genre.

Ils mettent en place des comités locaux qui jouent le rôle d'intermédiaire entre les partenaires du projet et les populations bénéficiaires. Pour une meilleure opérationnalisation des comités locaux d'adaptation, chaque CLCC a élaboré un plan d'action. Ce plan d'action est le document qui va davantage indiquer la manière dont les populations participent au projet Infoclim.

Il s'articule autour des points suivants :

- présentation des défis pour chacun des six secteurs identifiés (agriculture pluviale, élevage, maraîchage, arboriculture, foresterie et eau). Les autres dimensions du changement climatique (pollution et nuisances, etc.) ne sont pas prises en compte au niveau des CLCC ;
- identification des axes d'intervention et des activités pour chaque secteur ;
- identification des rôles et responsabilités de chaque membre du comité local CC ;
- élaborer un agenda d'intervention et rencontre pour faire vivre ces comités.

A. Agriculture pluviale

Cette activité est la plus vulnérable et la plus encrée en milieu rural. Beaucoup d'autres activités dépendent d'elle à travers ses résidus de récoltes, son revenu, etc.

1. Les défis majeurs pour l'adaptation

Il convient donc de noter les défis suivants pour réduire la sensibilité de l'agriculture pluviale à la variabilité climatique :

- un choix variétal judicieux ;
- une maîtrise des techniques culturales des spéculations comme l'arachide, le mil, la pastèque, le sésame et le manioc ;
- des actions efficaces de défense et de restauration des sols ;

2. *Les axes d'intervention et les activités identifiées*

- accès aux résultats des prévisions saisonnières pour faciliter le choix des spéculations et des variétés ;
- accès à un quota fixé sur la base des fiches de besoins aux semences de qualité de l'ISRA avec la médiation du projet Infoclim ;
- accès aux de fiches techniques sur les spéculations choisies par les producteurs lors des fora du mois de mai ;

3. *Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC*

Sous la coordination du responsable du secteur de l'agriculture pluviale, chacun des 7 membres qui animent le comité local aura à sa charge :

- la discussion du choix des spéculations et des variétés avec les producteurs à la lumière des résultats des prévisions saisonnières ;
- le recueil des besoins en semences au niveau d'au moins 35 producteurs par collectivités locales ;
- l'interprétation des fiches techniques au niveau des 5 producteurs suivis ;
- la diffusion de l'information sur les caractéristiques (selon les prévisions saisonnières) de la présente campagne et suivre la mise à jour de ces prévisions lors de la saison des pluies ;

B. Foresterie

Ce secteur, très négligé depuis la politique de l'économie arachidière connaît un regain d'intérêt dans la région de Thiès. Il est aussi l'arme choisie par plusieurs projets pour lutter contre la dégradation des terres ou restaurer celles dégradées. Il a donc un rôle important à jouer dans l'adaptation à travers l'amélioration des services de l'écosystème.

1. *Les défis majeurs pour l'adaptation*

Les défis identifiés sont :

- l'amélioration des services de l'écosystème à travers un couvert végétal plus dense avec des espèces à haute valeur ajouté (jubaré GOLA, Kadd, etc.) ;
- l'adoption et l'utilisation effective de l'arbre pour la protection et la restauration des parcelles paysanne ;
- l'accès aux plants avec l'aide du service des eaux et forêts et des pépinières privés ;
- la connaissance des technologies agro forestières écologiquement efficaces et financièrement rentables ;

2. *Les axes d'intervention et les activités identifiées*

- la sensibilisation sur les services fournis par l'écosystème (arbres et forêts) et l'importance de sa protection individuelle au niveau de chaque exploitation ;

- identification des besoins en plants forestiers et les raisons qui ont poussé le producteur au choix de chaque espèce ;
- établir le lien entre le service des eaux et forêts et les populations locales s'il n'existe pas ;
- élaborer une liste des pépinières privés (et le prix des plants de chaque espèce) et l'intégrer dans la base de données de l'observatoire ;
- promotion de la régénération naturelle assistée à l'échelle des parcelles paysannes ;
- élaboration de supports de diffusion des technologies agro forestières les plus efficaces et rentables pour la zone lors des fora.

3. *Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC*

Sous la coordination du responsable du secteur foresterie, chacun des 7 membres qui animent le comité local aura à sa charge :

- l'accompagnement des activités de sensibilisation jusqu'à la base sur l'importance des services de l'écosystème ;
- de remplir les fiches de besoins en plants des producteurs et de les remonter au niveau des partenaires locaux (FONGS et GREEN SENEGAL) ;
- de suivre la date de livraison des plants par le service des eaux et forêts et en informer les producteurs demandeur ;
- identifier une liste de paysans intéressés par la régénération naturelle assistée et les sensibiliser avant les travaux de défrichage et de préparation des parcelles pour la culture sous pluie. Pour cela, un accompagnement est nécessaire pour la discussion du choix des espèces selon leurs intérêts respectifs. Il est aussi inscrit dans l'agenda du forum une séquence réservée uniquement à la discussion des modalités de mise en œuvre de la Fongs et des perspectives de valorisation des espèces choisies ;
- la diffusion de la liste de contact (avec le prix des plants de chaque espèce) des pépinières privées élaborée par le projet Infoclim auprès des producteurs ;
- appuyer la diffusion des technologies agro forestières les plus efficaces et rentables pour la zone avec le support choisi par l'équipe du projet Infoclim

C. Maraîchage

C'est un secteur très important pour l'amélioration du niveau de revenu et la diversification des sources de revenus dans la mesure où il n'entre pas en compétition avec l'activité la plus traditionnelle (agriculture pluviale) dans le calendrier culturel. Toutefois, il reste la spécificité de quelques collectivités locales compte tenu des contraintes majeures qui l'affecte dans la CR de Notto Diobass dont la dominante est l'eau.

1. *Les défis majeurs pour l'adaptation*

Les défis à relever pour ce secteur sont les suivants :

- la maîtrise de l'eau ;
- maîtrise des techniques culturales qui permettent d'améliorer la qualité des produits ;
- l'accès au marché national et international ;

2. *Les axes d'intervention et les activités identifiées*

Les besoins en information sur les caractéristiques de la nappe et l'évolution de la qualité de l'eau ont été exprimés lors des focus group. Il convient donc d'apporter une réponse avec les axes d'intervention suivants :

- information sur la profondeur de la nappe et la qualité de l'eau de chaque type de nappe ;
- information sur les variétés les plus tolérantes à la salinité ;
- diffusion des fiches techniques des principales cultures maraîchères inventoriées lors des enquêtes ;
- analyse de marché en collaboration avec le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et d'autres structures spécialisées sur les cultures maraîchères (MANOBI, etc.) ;

3. *Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC*

Sous la coordination du responsable du secteur maraîchage, chaque membre aura à sa charge :

- la diffusion des fiches techniques collectées au niveau des structures spécialisées ou élaborées par le projet Infoclim ;
- la facilitation de l'exploitation des informations relatives au maraîchage au niveau de l'observatoire. Il aura aussi une carte hydrogéologique avec la position de tous les villages de sa collectivité locale ;
- la diffusion de l'information sur les marchés agricoles ;

D. Arboriculture

Ce secteur est en pleine expansion dans la région de Thiès avec un intérêt particulier porté sur le manguier dans toutes les collectivités locales. Il existe aussi d'autres espèces fruitières telles que les agrumes, le papayer, etc.

1. *Les défis majeurs pour l'adaptation*

Avec l'intérêt porté sur la plantation de manguiers, il est urgent d'apporter le paquet technique qui accompagne cette filière qui se développe de plus en plus. En effet, le commerce de mangues dépasse les frontières du Sénégal avec un marché extérieur très important. Il est donc nécessaire d'aider les producteurs à installer leurs plantations dans des conditions qui permettent de bonnes performances face aux normes du marché extérieur.

Les défis se résument donc à ;

- accompagner la plantation de manguiers avec une approche filière ;
- apporter le paquet technique nécessaire pour la réussite des activités de plantation et la maîtrise du suivi des plantations ;
- l'analyse des conditions écologiques pour donner le bon conseil sur le choix des sites de plantation ;
- accompagner les producteurs pour l'accès aux services (greffage, suivi phytosanitaire, etc.) relatifs à l'intensification de ce secteur ;
- jonction entre les acteurs locaux de ce secteur et les gestionnaires (au niveau national) de la chaîne du marché extérieur.

2. *Les axes d'intervention et les activités identifiées*

Avec ces défis mentionnés pour un secteur en pleine expansion, les axes prioritaires d'intervention du projet Infoclim sont :

- la diffusion du paquet technique sur le manguier avec un support approprié dans les fora ;

- l'inventaire des variétés existantes dans la zone et l'identification d'autres variétés développées dans la zone des Niayes ;
- accompagner le choix variétal et faciliter l'accès aux plants à travers la localisation des fournisseurs privés et publics ;
- diffuser les méthodes de suivi phytosanitaire les plus efficaces et respectueuses de l'environnement lors des fora ;
- caractérisation écologique des terres des collectivités locales par le projet Infoclim. Les zones les plus propices à l'arboriculture seront diffusées dans l'observatoire ;
- mettre dans la base de données fournisseurs de l'observatoire les prestataires en matière de greffage de toutes les espèces qui intéressent les producteurs des collectivités locales de la région de Thiès ciblées par le projet Infoclim ;
- mettre dans la base de données fournisseurs de l'observatoire les prestataires en matière de lutte phytosanitaire (pulvérisateurs, etc.) ;
- analyser lors des fora, les contraintes pour l'accès aux marchés et assister les producteurs pour trouver une solution durable qui leurs permet d'accéder à long terme au marché international.

3. Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC

Avec la coordination du responsable du secteur arboriculture et du président du CLCC, les membres auront pour tâches :

- la traduction et l'interprétation des supports de communication choisis avec les populations pour la diffusion des techniques appropriées pour l'installation d'une plantation de manguiers ;
- assister l'équipe du projet pour l'inventaire des variétés existantes et leur caractérisation ;
- analyse des caractéristiques variétales qui sont souhaitées par les producteurs ;
- identification des variétés correspondantes aux besoins économiques, écologiques et alimentaires des populations locales ;
- animer les discussions entre le prestataire de service (greffage, traitement phyto, etc.) et les producteurs demandeurs ;
- traduire et interpréter le support de diffusion des techniques de lutte phytosanitaire pour aider les populations à l'application ;
- aider les producteurs à évaluer l'aptitude de leurs terres pour l'arboriculture avec l'aide de la base de données de l'observatoire (carte d'aptitude des sols) ;
- rendre accessible la base de données des fournisseurs (pépinières, matériels, semences, engrais, etc.) et prestataires de services relatifs à l'arboriculture ;
- rendre accessible l'information sur le marché des fruits disponible au niveau de l'observatoire ;

E. Elevage

Dans la région de Thiès, ce secteur concerne pour la plupart l'élevage des ovins, des bovins, de la volaille familiale, des animaux de traits (asins et équins), des porcins et un peu d'exploitation des races exotiques de poulets.

1. Les défis majeurs pour l'adaptation

Les défis à relever pour ce secteur sont les suivants :

- le déficit fourrager. Il faudrait donc identifier des stratégies telles que les cultures fourragères pour répondre aux besoins du cheptel qui joue un rôle important dans le revenu des ménages ;
- le vol de bétail ;
- l'amélioration des races pour l'augmentation du potentiel de productions animales face à une forte demande que constituent les villes de Thiès, Tivaouane, Mboro et même Dakar ;
- le marché de volaille instable.

2. Les axes d'intervention et les activités identifiées

- diffusion des résultats de la recherche sur l'introduction d'espèces fourragères appropriées qui sont déjà évaluées par l'ENSA dans la zone ;
- faciliter l'accès aux semences fourragères de l'ENSA ;
- diffuser les méthodes d'amélioration des parcours naturels et celles d'installation de parcelles fourragères individuelles ;
- rendre accessible les informations relatives aux services vétérinaires (soins vétérinaires, insémination artificielle, etc.) ;
- mettre dans l'observatoire l'information relative à la vente de races améliorées de toutes les espèces élevées dans la zone ;
- trouver des débouchés pour la commercialisation de la volaille industrielle qui peut assurer des revenus importants.

3. Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC

Sous la coordination du responsable du secteur de l'élevage, les membres du comité auront la charge de :

- établir la liste de cinq producteurs intéressés par les innovations qui concernent l'élevage ;
- prendre contact avec la personne responsable des productions animales au niveau de l'ENSA ;
- appuyer les producteurs à la mise en œuvre des différentes techniques relatives à l'intensification de l'élevage inventoriées par le projet Infoclim. Ces techniques sont aussi diffusées avec un support appropriés lors des fora ;
- organiser une campagne d'insémination artificielle avec l'accompagnement du projet Infoclim si la demande locale se justifie ;
- faciliter le contact entre les vendeurs de races améliorées inventoriés par le projet et les producteurs candidats (clients) ;
- faciliter l'accès au marché de la viande de volaille surtout ;

F. Eau

La gestion des ressources en eau est un secteur transversal qui touche tous les autres secteurs qui concernent ici l'adaptation au niveau local au changement climatique. Le manque d'eau freine même le développement de l'activité maraîchère dans la CR de Notto Diobass. Il urge donc de mettre en œuvre des stratégies pour la gestion des ressources en eau et adapter les méthodes d'exploitation dans certains secteurs qui dépendent de l'eau. Toutefois, il faut considérer que les solutions à long terme qui dépendent d'investissements lourds seront identifiées et citées. Mais le projet mettra l'accent sur des stratégies que le producteur pourra mettre en œuvre en ajustant son mode d'exploitation.

1. Les défis majeurs pour l'adaptation

Les défis pour la maîtrise de l'eau dans les collectivités locales sont :

- de bonnes pratiques pour la gestion de l'eau à l'échelle d'une parcelle ;
- une approche intercommunautaire à l'échelle des bassins versants qui traversent plusieurs collectivités locales ;
- identification d'espèces et de variétés tolérantes à la sécheresse dans toutes les productions végétales ;

2. Les axes d'intervention et les activités identifiées

- identification de pratiques de DRS/CE efficace et adaptées au contexte de chacun des collectivités locales ;
- promouvoir un dialogue intercommunautaire pour une planification partagée et juste des aménagements ;

3. Les rôles et responsabilités au sein du comité local CC

- diffusion des bonnes pratiques identifiées par le projet Infoclim par l'interprétation des supports élaborés ;
- sensibiliser les élus locaux sur la nécessité de se concerter avec les collectivités voisines lors de la planification des activités d'aménagement d'une vallée qui traverse plusieurs collectivités.

CHAPITRE III: PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE FANDENE :

Bâtie sur une superficie de 240 kilomètres carrés, la Communauté Rurale de Fandéne (département de Thiès) est située dans l'arrondissement de Keur Moussa. Elle est limitée :

- à l'est par le département de Tivaouane ;
- au nord par l'arrondissement de Pambal ;
- au sud-est par l'arrondissement de Thiénéba ;
- au sud par l'arrondissement de Notto.

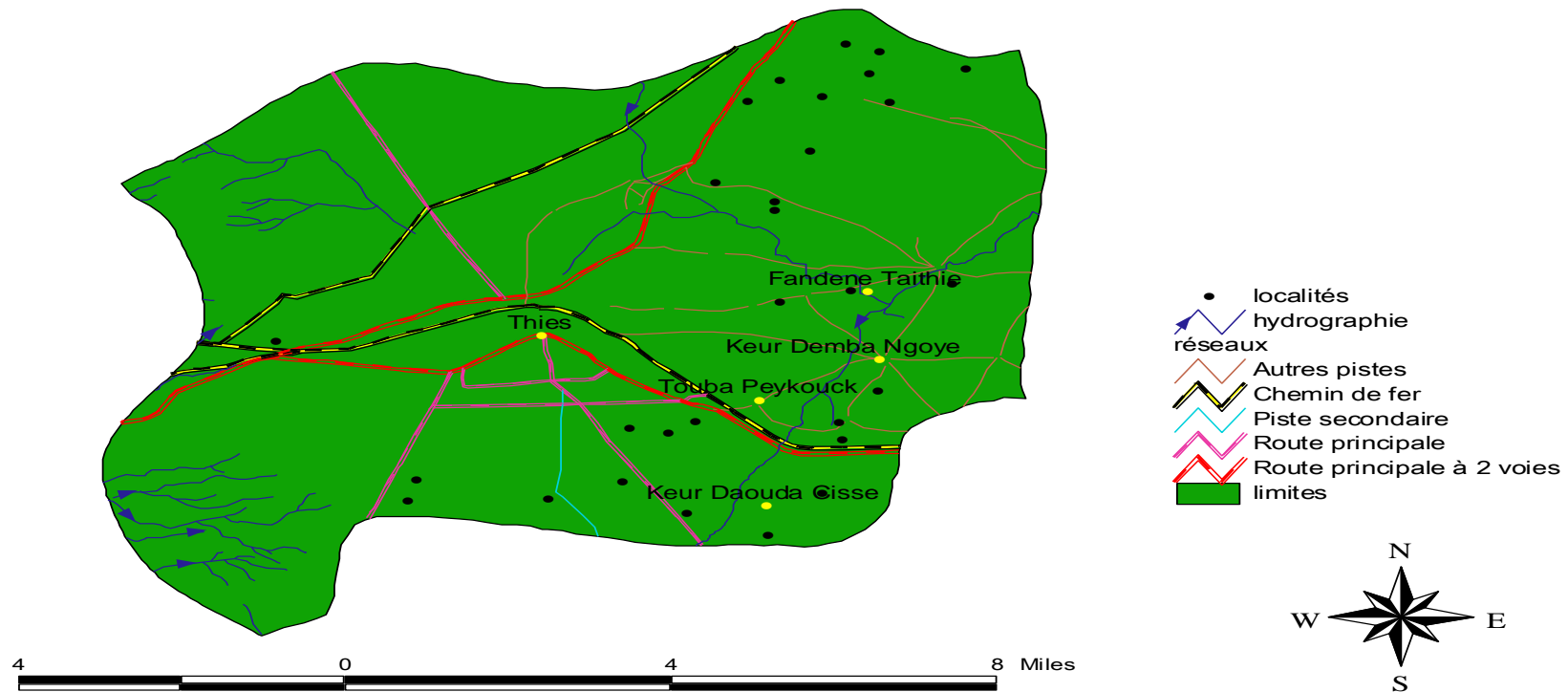
III.1. Situation administrative :

Selon la loi 96.07 du 22 mars 1996 sur la décentralisation, dans son décret d'application paru en 1997, la communauté rurale de Fandéne est rattachée à l'arrondissement de Keur Moussa. Elle est constituée de 36 villages et 900 concessions.

III.2. Régime foncier :

Selon la loi 64.46 de 1964 relative au domaine national, révisée en 1972 (loi 72.25), les terres sises dans le Domaine National n'appartiennent plus à des particuliers ni à des familles, mais à l'Etat, qui en confie la gestion aux autorités locales. Ces autorités ont le pouvoir d'affecter ou de désaffecter les terres.

carte administrative de la communauté rurale de Fandéne



Source : CSE

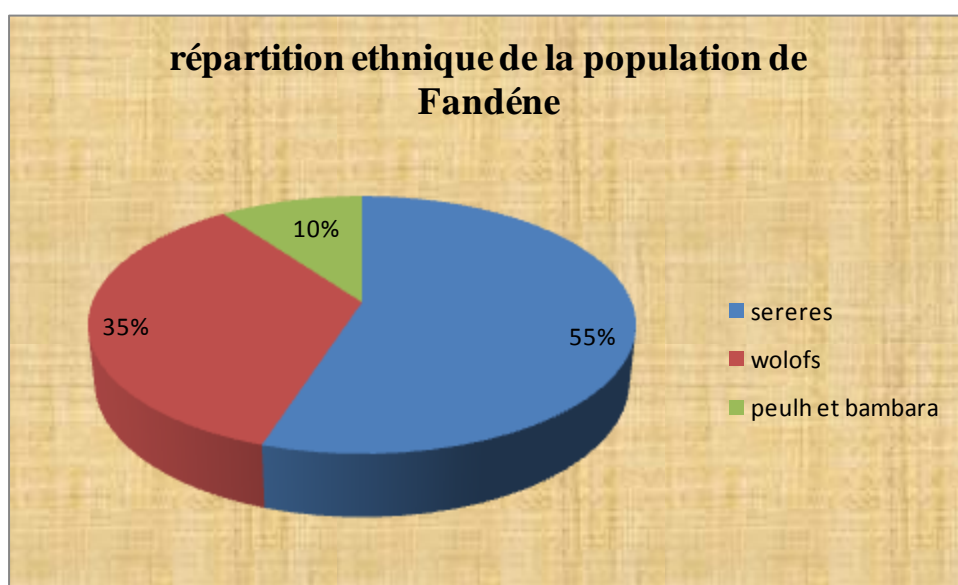
III.3.Aspects démographiques :

D'après le dernier recensement effectué par le conseil rural de Fandéné, la population de la communauté rurale est estimée à 18 722 habitants en 2008.

La population est hétérogène, elle est composée de Sérères (55%), de Wolofs (35%), de Peulh et de Bambaras (10 %) (Figure1).

Près de 90 % des sérères nones sont localisés à l'est, dans la sous-zone de Fandéné, le reste à l'ouest et au sud de la communauté rurale. Les wolofs sont surtout concentrés au niveau de la sous-zone nord et sud.

Figure 4: Répartition de la population par ethnies dans la CR de Fandéné



Source : POGV II Thiès 2004

De 1976 à 2001, la population de la communauté rurale a augmenté à un rythme annuel de 2%. La densité en 2000 était de 69 habitants au km² et selon la DPS, elle passera à 81 habitants au km² en 2008.

La population active représente 48% de l'effectif total, les enfants eux, représentent 43% tandis que les vieillards font 8% de la population. (POGV II, Thiès)¹⁸

¹⁸ Anonyme, 2004. Schéma d'aménagement du terroir villageois de Tawa Fall, POGV, Thiès

Ces taux font ressortir une disponibilité de main-d'œuvre, justifiée par le taux assez important de la population juvénile. Ce qui représente un facteur important de la force de travail.

III.4. Les migrations :

Avec la sécheresse et la baisse de la productivité des cultures, beaucoup de personnes ont abandonné les champs pour émigrer en ville et changer de métier, la plupart devenant des commerçants. Cela affecte naturellement l'activité agricole qui souffre alors d'un déficit de main d'œuvre.

Selon les résultats de l'enquête INFOCLIM réalisée par le Centre de Suivi Ecologique, 54% des habitants ont définitivement ou temporairement émigré pour rechercher du travail à cause de la baisse de la pluviométrie et des rendements, et 81% des personnes interrogées estiment que ces départs ont augmenté.

La hausse du nombre de migrants, associée à l'indisponibilité des populations restées au terroir, liée aux maladies endémiques tel que le paludisme, rendent particulièrement vulnérable l'activité agricole, quel que soit le système de production considéré.

Les entretiens menés au niveau des villages ont également révélé que 70% des jeunes qui partent en exode ne reviennent pas pendant la saison des pluies pour aider dans les travaux champêtres, Ce qui fragilise davantage l'activité agricole dans cette région.

III.5. Aspects physiques :

➤ Climat et pluviométrie :

Le climat est de type soudano-sahélien (Hilma, 2001)¹⁹. Les températures moyennes mensuelles oscillent entre 24 °C (janvier) et 28,44 °C (octobre). L'amplitude thermique est de 4,3 °C et l'humidité relative moyenne annuelle de 62,5 % (Sagna, 2000)²⁰.

La pluviométrie constitue un facteur indispensable aussi bien pour les cultivateurs que pour les éleveurs.

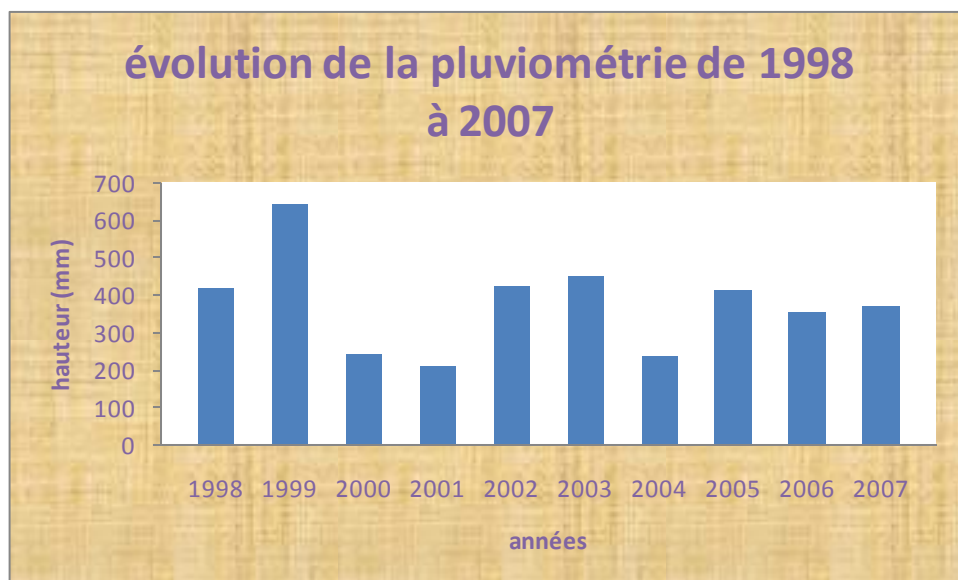
La moyenne de la pluviométrie est estimée à 377,16 mm sur une moyenne de 26 jours (Figure 1). Ce qui laisse constater que les pluviométries des années 1998, 2000, 2001 et 2007 sont en dessous de la moyenne, avec un minimum de 213 en 2001. Toutefois, la zone a connu

¹⁹ Hilma A., 2001. Diagnostic socio-économique pour la lutte contre la pauvreté et le développement à Touba Peycouk. Mémoire d'ingénieur agronome, ENSA, 69p.

²⁰ Sagna, P., 2000, Le climat. In Atlas du Sénégal, pp 16-19. Paris Ed Jeune Afrique, 1980, 5^e Edition, 84p.

des précipitations assez élevées en 1999, 2003, 2004, particulièrement en 2005 et 2006. De manière générale, on peut dire que la saison des pluies va de mi-juillet à mi-octobre et la moyenne pluviométrique varie entre 300 et 500 mm/an.

Figure 5: Evolution de la pluviométrie de 1998 à 2007



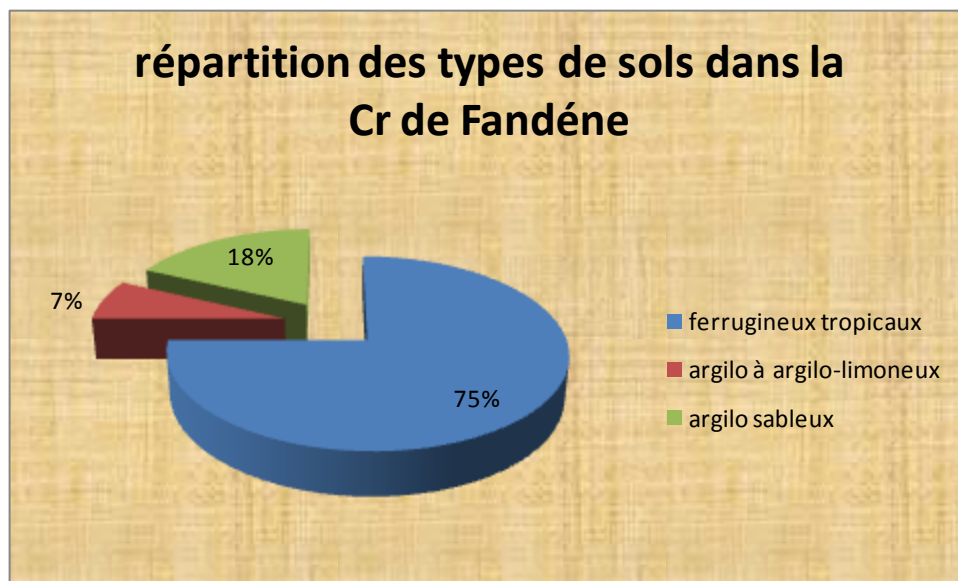
Source : CERAAS, Thiès 2008

➤ Sols et végétation :

Les sols présentent des diversités en fonction des sous-zones et peuvent être classés en trois groupes :

- Les sols ferrugineux tropicaux (Dior) qui occupent près de 75 % des terres ;
- Les sols argilo-sableux qui couvrent près de 18 % des terres ;
- Les sols argileux à argilo-limoneux qui occupent près de 7 % de la superficie.

Figure 6: répartition des types de sols dans la CR de Fandéné



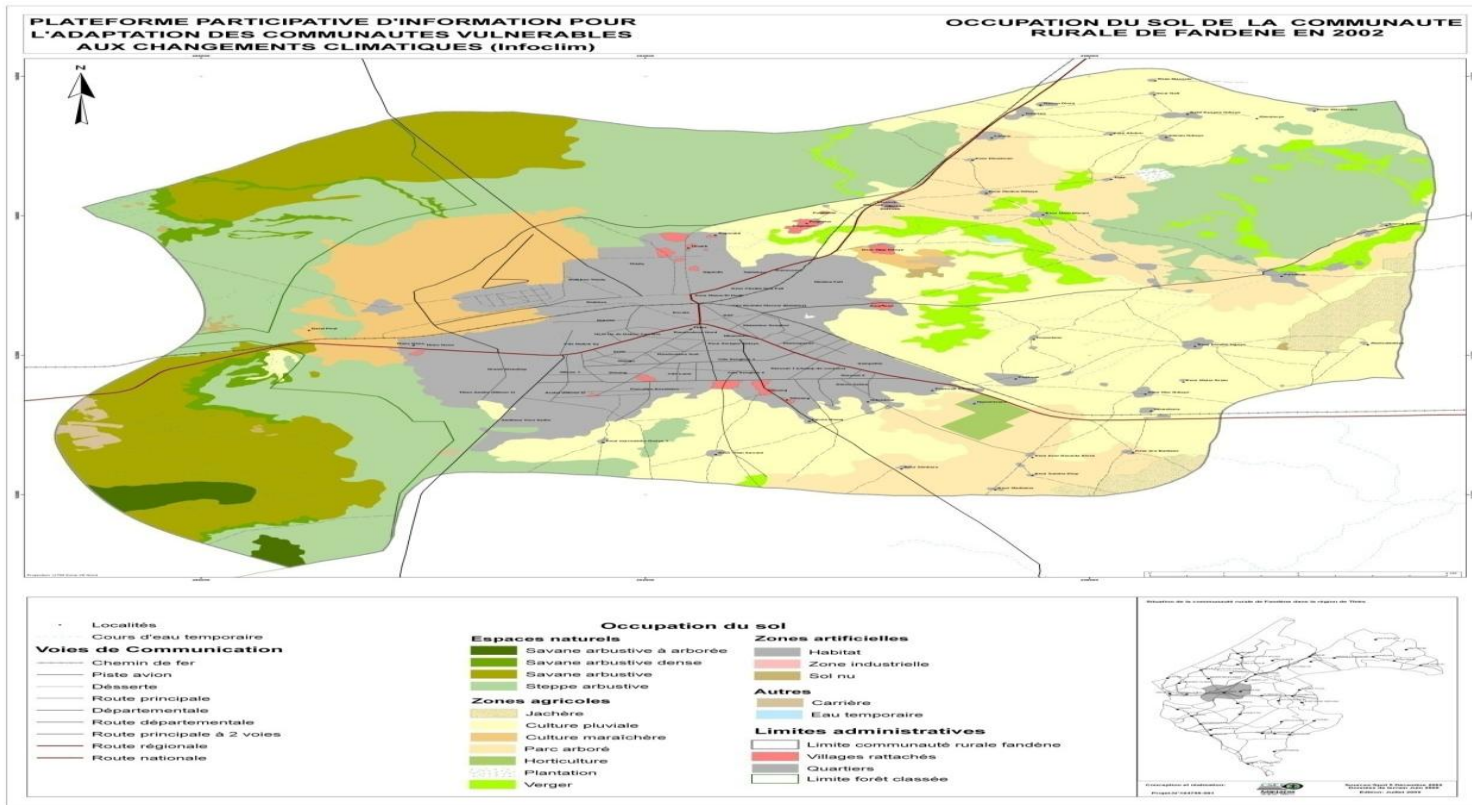
Source : A. B. K. ABDALLAH, Mémoire de fin d'études, ENSA Thiès 2009

Ces sols subissent une dégradation progressive sous l'effet conjugué de l'aridité des conditions climatiques et de l'action de l'homme (Amza, 2001)²¹. Cette dégradation se traduit par une diminution progressive des rendements et accentue progressivement l'insécurité alimentaire dans les ménages.

Le couvert végétal présente des différences d'une sous-zone à l'autre tant au niveau des espèces qu'au niveau de leur densité

²¹ Amza M. T., 2001. Maraîchage d'hivernage en zone continentale : Cas de Touba Peycouk et de Peycouk Sérère. Mémoire, d'ingénieur agronome, ENSA de Thiès, Sénégal, 59p.

Carte 2: occupation du sol de la communauté rurale de Fandéne



Source : CSE 2002

➤ Ressources hydriques :

La région possède d'importantes nappes souterraines dont les plus exploitées sont la nappe du Maestrichtien et la nappe du Paléocène. D'autres aquifères captées comme l'Eocène et le continental, assurent le reste de la fourniture en eau souterraine. Ces nappes dites profondes se localisent dans des profondeurs allant de 20 à 80 m selon la topo séquence. Il faut noter la présence d'une nappe phréatique affleurant favorable au développement du maraîchage (Amza, 2001).

III.6. Activités économiques :

➤ Agriculture sous pluie :

L'agriculture sous pluie est la principale activité à laquelle s'adonne la quasi-totalité de la population de la Communauté Rurale de Fandéne. La forte pression sur les terres et l'état de saturation qui a suivi, ont modifié le système d'assolement qui était principalement basé sur la rotation arachide-mil-jachère. Aujourd'hui, l'alternance arachide-mil est un système peu pratiqué.

Les principales cultures sont le mil (*Penisetum glaucum*), l'arachide (*Arachis hypogae*), le niébé (*Vigna unguiculata*) et le manioc (*Manihot esculenta*). Le mil occupe quelques 60 % des superficies cultivées, alors que les cultures arachidières ne couvrent qu'environ 20 % des superficies emblavées, le reste étant occupé par le niébé, le manioc, la pastèque (*Citrullus lanatus*) et le Bissap (*Hibiscus sabdarifa*).

Le recul de l'arachide au profit du mil s'explique essentiellement par les difficultés d'accès aux semences d'arachides et les aléas climatiques. Cette situation n'a pas permis de constituer des réserves personnelles de semences d'arachides. Ce recul ne cesse de s'accroître à cause des difficultés de commercialisation de l'arachide connues ces dernières années, la succession des mauvais hivernages et les problèmes d'approvisionnement en semences. Du fait de l'insuffisance des pluies et de leur mauvaise répartition dans le temps et dans l'espace, de la dégradation prononcée du sol et du taux élevé de parasitisme, les rendements baissent d'année en année. Les variétés des principales spéculations pratiquées (mil, arachide, niébé) ne semblent plus adaptées aux conditions locales.

Les rendements obtenus des principales spéculations varient selon les années et en fonction de la fertilité des sols. Les rendements moyens pour les dernières années sont indiqués dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Rendements moyens des principales spéculations

Spéculations	Mil	Arachide	Niébé	Manioc
Rendements (kg/ha)	400 à 600	300 à 500	200 à 400	Non estimé

Source : POGV II. Thiès 2006

L'équipement utilisé est obsolète et insuffisant. Il est essentiellement composé de semoirs, de houes sine et de houes occidentales pour le sarclage des champs et la récolte de l'arachide. La traction est équine et asine. Les cultivateurs ne respectent pas toujours les itinéraires techniques préconisés pour chaque spéculation (écartement trop étroit, précocité du défrichage, mauvaise utilisation du fumier, jachère...).

La fertilisation des sols se pratique par l'épandage de fumure organique dans les parties les plus dégradées des champs sur les sols Dior. Elle n'est pas systématique du fait de l'insuffisance du fumier et des difficultés de son transport aux champs. Ce sont plutôt les parcelles maraîchères qui bénéficient tant soit peu de fumure organique et de fumure minérale (10-10-20 et urée).

Par ailleurs, la zone enregistre de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs causés par la divagation de bétail dans les champs cultivés (en hivernage) du fait de l'empiètement des cultures sur les couloirs de passage et par le retour précoce des animaux en transhumance avant la fin de la mise en sécurité des récoltes.

➤ Maraichage et arboriculture fruitier :

Très développé dans la vallée de Fandéne, le maraichage de contre-saison a connu un recul (voire une disparition dans la plupart des sites). Aujourd'hui il est généralement pratiqué en hivernage à cause des problèmes d'eau en saison sèche. On note toutefois, l'existence des opérations de contre-saison dans quelques villages.

Face au problème d'eau (baisse de la nappe phréatique, tarissement des puisards et des puits), la vallée de Fandéne devient de plus en plus une zone de prédilection de l'arboriculture fruitière. En effet, les populations s'investissent dans l'implantation des vergers de manguiers.

Des difficultés demeurent face à la sécurité des exploitations (clôture des parcelles), l'irrigation d'appoint, l'approvisionnement en semences maraîchères de qualité, la commercialisation de produits arboricoles et la salinisation dans certaines zones liées à l'affaissement de la nappe.

➤ Elevage :

L'élevage est une activité relativement importante dans la Communauté Rurale de Fandéné où elle concerne environ 90 % des ménages.

Avec la forte pression foncière, la Communauté Rurale ne renferme ni pâturage permanent (à l'exception des 500 ha de forêt classée) ni jachère pâturée. A cela s'ajoute l'insuffisance des ressources en eau pour abreuver le bétail. Ces principaux facteurs ont causé deux types d'élevages pratiqués actuellement dans la zone : la transhumance et l'élevage semi-extensif.

Certains troupeaux, confiés à des bergers, vont en transhumance en saison sèche dans le Ferlo et d'autres vers le sud (Tambacounda) de mai à octobre.

Aussi, les mares qui servent de lieux d'abreuvement en hivernage commencent à s'assécher à partir du mois de novembre.

En saison sèche, tout l'espace agricole est utilisé comme zone à parcours à l'exception des parcelles clôturées (vergers, champs de maniocs, exploitations maraîchères). La Communauté Rurale est aussi une zone tampon pour les transhumants, ce qui fait que les effectifs sont fortement majorés durant cette saison. Cette situation est à l'origine d'une forte pression sur le pâturage aérien et sur les puits et forages, provoquant des conflits entre bergers et populations locales.

L'élevage d'ovins et de caprins est pratiqué par la plupart des familles. Il s'agit d'un élevage de reproduction qui permet, d'une part, à l'approche de la fête de " tabaski" d'engraisser et de vendre des mâles, d'autre part, à travers la commercialisation au niveau des marchés hebdomadaires voisins ou à Thiès afin de pouvoir se procurer des intrants agricoles et de faire face à certains besoins de famille notamment en période de soudure.

L'embouche bovine est très peu pratiquée. La plus courante est l'embouche traditionnelle qui dure de 6 à 12 mois avec une alimentation pas assez intensive et peu de soins prodigués aux animaux.

La volaille est une source importante de revenus qui permet de faire face aux besoins immédiats et aux besoins alimentaires en période de soudure. Mais chaque année la pseudo peste aviaire fait des ravages sur la volaille de la zone et la population n'a pas l'habitude de vacciner la volaille à cause de l'absence d'une telle tradition et du coût des produits vétérinaires.

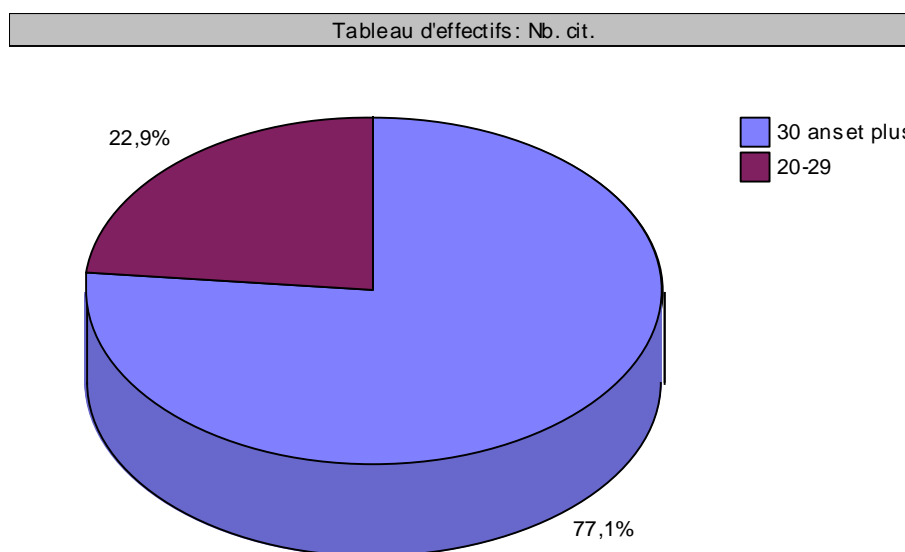
L'élevage procure des œufs (volaille), du lait, de la viande, du cuir et de la fumure organique.

Tous ces produits sont autoconsommés et/ou commercialisés dans et à l'extérieur des villages (les centres urbains). La fumure organique est uniquement destinée à la fertilisation des sols.

**TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES
RESULTATS ET RECOMMANDATIONS :**

CHAPITRE I : CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES POPULATIONS BENEFICIAIRES DU PROJET :

I.1. LA REPARTITION DES POPULATIONS BENEFICIAIRES SELON L'AGE :



Source : Landing DIATTA mémoire de fin d'études, ENEA 2010

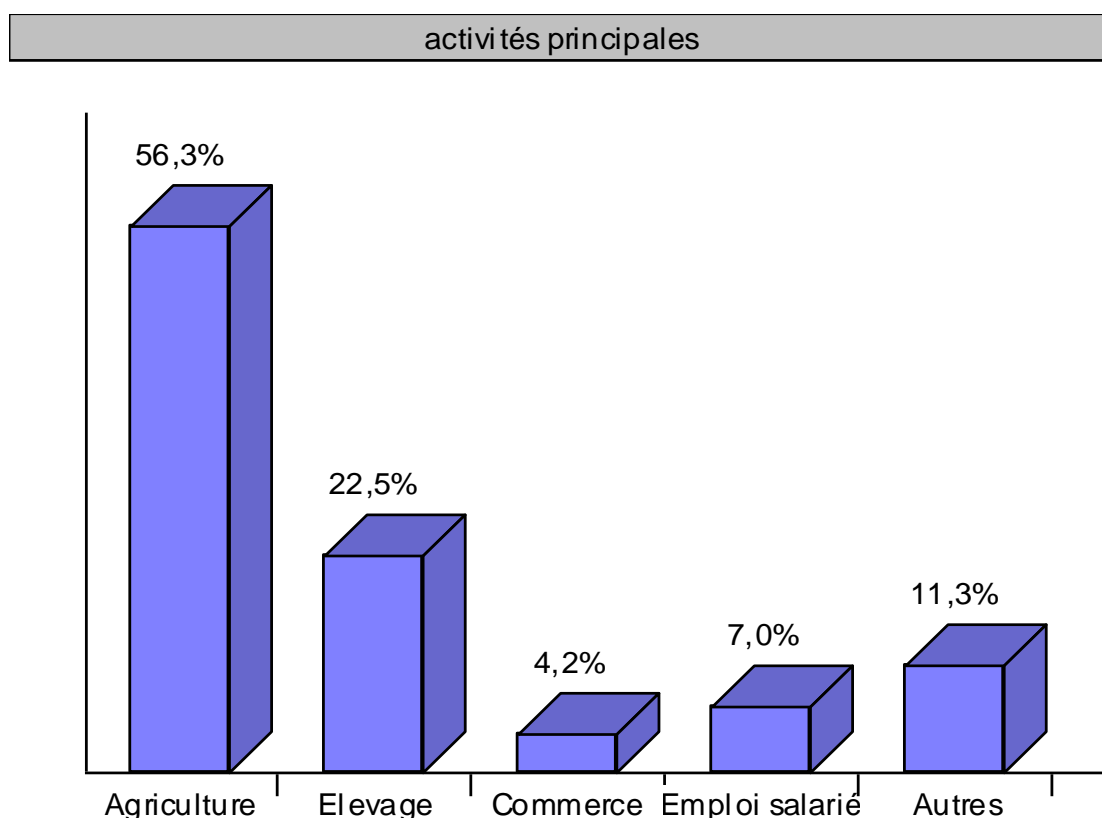
Comme le montre le diagramme, on note deux types de catégories de bénéficiaires : la population jeune (22 et 30 ans) et la population adulte (30 ans et plus).

Concernant la population adulte, elle est essentiellement composée des personnes ayant l'âge de travailler et de se prendre en charge. Elle représente 77,1% de la population totale y compris les vieux composés exclusivement de retraités et de ceux qui sont à quelques années de la retraite (50 ans et plus) environ 15% de la population adulte. Cette population physiquement faible avec une santé précaire fait partie jusqu'à présent de la population active et continue de prendre en charge leur famille toute entière soit une moyenne de 12 personnes par ménage supérieur à la moyenne nationale qui est de 10 personnes par ménages.

Quant à la population jeune, elle représente 22,9% du total des répondants bénéficiaires du projet. Ce potentiel non négligeable que représentent les jeunes n'est pas exploité à bon escient dans la mesure où une plus grande partie de cette population jeune n'est pas intéressé

par les activités du projet. Cette situation s'explique d'une part par l'intérêt que les jeunes ont par rapport à ce projet mais aussi par les déplacements de la campagne vers les villes comme : Thiès, Dakar, Touba etc. Ce qui fait que on recense peu de jeunes dans la CR surtout pendant la saison hivernale. Pour ces jeunes tous les projets à vocation agricole intéressent uniquement les vieux non plus les jeunes raison pour laquelle on note leur faible présence dans les activités du projet.

I.2. LA REPARTITION DES POPULATIONS SELON LEURS ACTIVITES PRINCIPALES :



Source : Landing DIATTA mémoire de fin d'études, ENEA 2010

Ce diagramme retrace les différentes activités pratiquées par la population bénéficiaire. Du point de vue des répondants, la majorité de la population pratique l'agriculture (environ 70% de la population). Ce qui a été confirmé par l'ensemble des répondants durant les enquêtes sur terrain (environ 56,3% du total des répondants). Ce qui fait que l'agriculture est la principale

activité à laquelle s'adonne la quasi-totalité de la population de la Communauté Rurale de Fandéne. Les principales cultures sont le mil, l'arachide, le niébé et le manioc. Le mil occupe 60 % des superficies cultivées, alors que les cultures arachidières ne couvrent qu'environ 20 % des superficies emblavées, le reste étant occupé par le niébé, le manioc, la pastèque et le bissap. L'équipement utilisé est obsolète et insuffisant. Il est essentiellement composé de semoirs, de houes sine et de houes occidentales pour le sarclage des champs et la récolte de l'arachide. La traction est équine et asine. Les cultivateurs ne respectent pas toujours les itinéraires techniques préconisés pour chaque spéculation (écartement trop étroit, précocité du défrichement, mauvaise utilisation du fumier, jachère...). Par ailleurs, la zone enregistre de fréquents conflits entre agriculteurs et éleveurs causés par la divagation de bétail dans les champs cultivés (en hivernage) du fait de l'empiètement des cultures sur les couloirs de passage et par le retour précoce des animaux en transhumance avant la fin de la mise en sécurité des récoltes.

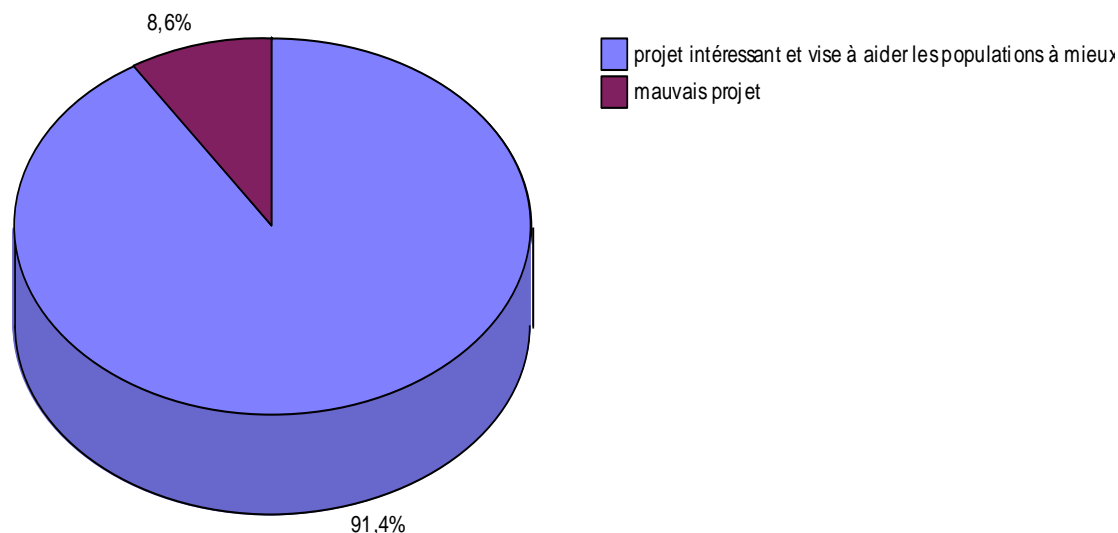
L'élevage quant à elle, est une activité relativement importante dans la Communauté Rurale de Fandéne. En effet, les résultats de l'enquête 22,5% des répondants montrent que cette activité vient toujours derrière l'agriculture. C'est principalement deux types d'élevages qui sont pratiqués actuellement dans la zone : la transhumance et l'élevage semi-extensif. Certains troupeaux, confiés à des bergers, vont en transhumance en saison sèche dans le Ferlo et d'autres vers le sud (Tambacounda) de mai à octobre. L'élevage d'ovins et de caprins est pratiqué par la plupart des familles. Il s'agit d'un élevage de reproduction qui permet, d'une part, à l'approche de la fête de " tabaski" d'engraisser et de vendre des mâles, d'autre part, à travers la commercialisation au niveau des marchés hebdomadaires voisins ou à Thiès de pouvoir se procurer des intrants agricoles et de faire face à certains besoins de famille notamment en période de soudure.

Le commerce (4,2% du total des répondants) constitue une activité peu développée dans la localité. C'est un petit commerce souvent exercé par les femmes pour pouvoir répondre aux besoins de la famille puisque les récoltes ne couvrent pas les besoins annuels de la famille.

Quant à la population salariale qui équivaut à 7% des répondants, elle est constituée par des fonctionnaires de l'Etat, des ouvriers travaillant dans les usines etc. C'est une population faible comparé au reste de la population bénéficiaire du projet ; avec des salaires mensuels compris entre 50 000 à plus de 100 000f CFA.

I.3. LA PERCEPTION DES POPULATIONS BENEFICIAIRES DU PROJET INFOCLIM :

Tableau d'effectifs : Nb. cit.

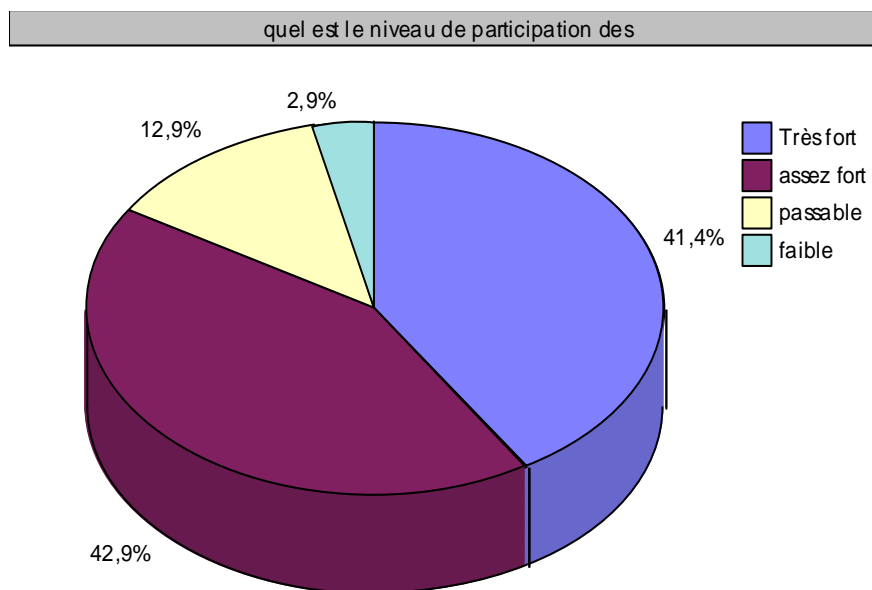


Source : Landing DIATTA mémoire de fin d'études, ENEA 2010

La perception du Projet Infoclim par les populations s'explique par l'intérêt que ces dernières ont par rapport aux attentes du projet. En effet depuis la mise en œuvre de ce projet d'intérêt collectif, la participation des bénéficiaires constitue un facteur important favorisant sa réussite à travers les résultats escomptés: la diminution de la vulnérabilité des changements climatiques, l'augmentation de la production des exploitants agricoles etc.

Pour ce qui concerne la pertinence, l'utilité ou l'inutilité du Projet lui-même, les réactions de la communauté sont un peu nuancées : 91,4% des répondants affirme que le Projet est utile, nécessaire voire indispensable en raison de la réduction de la diminution de la vulnérabilité des effets des changements climatiques, l'augmentation de la production agricole, l'amélioration des habitudes alimentaires etc. Par contre 8,6% des répondants estime l'inutilité du projet car les connaissances acquises lors ces formations, des séminaires etc. ne sont pas nouveaux; ce sont des techniques qu'elles connaissent déjà. Un répondant disait : «qu'il désire des projets d'envergure économique mais pas des projets sociaux ».

I.4.LE NIVEAU DE PARTICIPATION DES POPULATIONS AU PROJET INFOCLIM :



Source : Landing DIATTA mémoire de fin d'études, ENEA 2010

Le diagramme ci-dessus nous permet d'apprécier le niveau de participation des populations au projet infoclim.

Ainsi 41,4% des répondants évoque une très forte implication de la communauté dans les activités du projet. Cette implication des populations a commencé depuis la phase d'identification du projet jusqu'à sa mise en œuvre. La mobilisation populaire autour du projet est d'autant plus confirmée par 42,9% des répondants de la CR qui affirme plutôt que la participation de la population arrive à un niveau assez fort dans le cadre du projet. Une telle implication est encouragée par l'approche de l'ONG Green Sénégal qui à côté des formations, des fora, réunions, des journées de sensibilisation et distribuent des dons de semences de qualité à la population bénéficiaire.

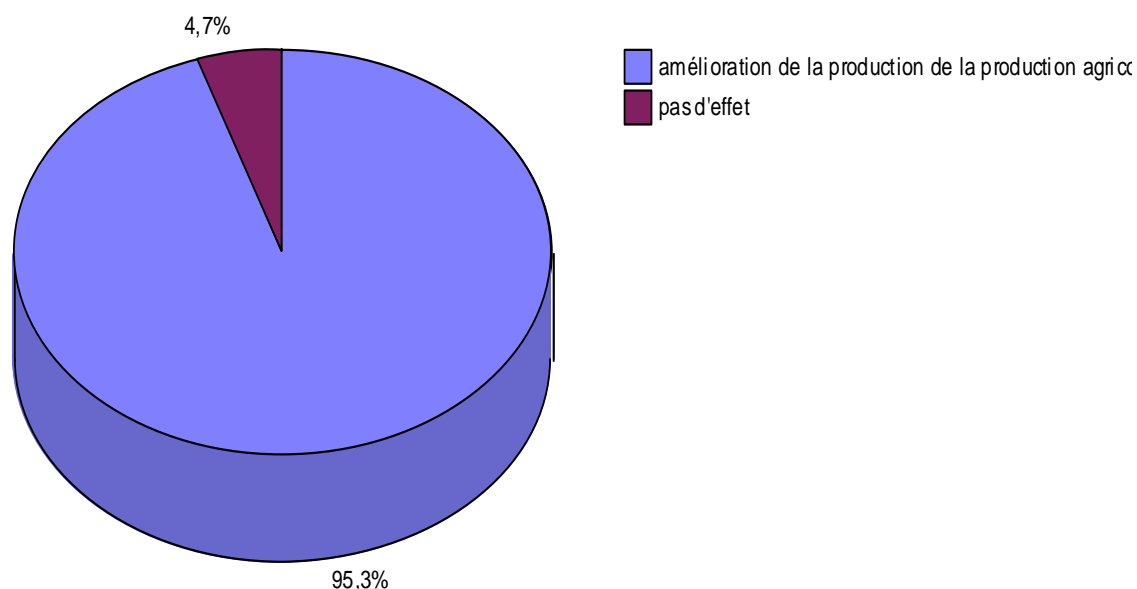
En fin contrairement aux deux premières réponses, on note respectivement 12,9% et 2,9% des répondants qui affirment que l'approche participative reste à revoir dans le cadre de ce projet, les populations ne sont pas trop impliquées du projet car elles ne voient pas l'intérêt du projet. Par ailleurs on remarque deux types de participation, il s'agit de: la participation physique et la participation morale. En résumé, il faut noter que les bénéficiaires ont participé

volontairement et activement aux activités du projet aussi bien pour sa mise en œuvre que pour sa pérennisation.

Cependant pour une meilleur participation des populations dans ce projet, il serait plus intéressant de favoriser les activités de communication comme la sensibilisation, les réunions, les foras etc. mais aussi mettre en place des moyens financiers et matériels.

I.5. EFFETS DE LA PARTICIPATION DES POPULATIONS AU PROJET INFOCLIM :

Tableau d'effectifs : Nb. cit.



Source : Landing DIATTA mémoire de fin d'études, ENEA 2010

Les effets de la participation peuvent se mesurer sous plusieurs angles :

- *Sur le plan économique :*

L'enquête a montré de nombreux effets positifs dans le cadre du projet parmi lesquels, il est à noter l'amélioration du capital productif des exploitations agricoles. La sécurité alimentaire des ménages a progressé positivement avec des rendements en mil ayant doublé en deux ans et un taux de couverture en céréales des familles deux fois supérieur par rapport aux autres années (avant le projet). La hausse de la productivité agricole a permis de faire des économies ; car avant l'arrivée du projet la production céréalière ne permettant pas de couvrir

les besoins céréaliers des familles ; ces dernières sont obligées de recourir à l'achat des céréales pour couvrir le reste de l'année.

Egalement l'encouragement des populations à pratiquer le maraichage et l'adoption par les arboriculteurs des techniques de greffage a permis d'améliorer la qualité des fruits et d'élever la productivité fruitière et de légume par suite d'augmenter substantiellement les revenus.

La diversification des activités agricoles combinée à l'économie d'achat sur une bonne partie de l'année des céréales a permis d'améliorer très fortement les revenus des ménages cela grâce à ce projet.

L'impact sur l'environnement et la base des ressources naturelles a également été ressenti positivement par les populations avec notamment une baisse de l'importance des feux de brousse liée à une prise de la gestion par les organisations locales. Pour l'ensemble de ces raisons, le projet a été jugé relativement efficient et en adéquation avec les problématiques locales.

- ***Sur le plan social :***

La participation a permis de renforcer la solidarité entre les différents acteurs. Il s'y ajoute la naissance d'un leadership surtout féminin qui est à la base d'une couverture à d'autres créneaux. En termes de cohésion sociale, les effets recherchés semblent atteindre 79,5% de l'ensemble de la population.

- ***Sur le plan organisationnel :***

Dans le domaine de l'organisation, la participation des populations au projet s'explique par la promotion des activités de sensibilisation, des réunions, des formations etc. On assiste à une expérience remarquable liée à la formation des bénéficiaires ainsi qu'à la mise en place d'une union des groupements de promotion féminine (UGPF). La participation des populations au projet est jugée favorable car 84,1% des répondants affirme que le projet a été bel et bien impliqué les populations depuis sa phase préparatoire jusqu'à sa réalisation. C'est ce qui a surtout favorisé sa réussite. Malgré les acquis incontestables, des insuffisances persistent encore pour la pérennité même des actions réalisées notamment en matière organisationnelle.

I.6. ROLE DU COMITE LOCAL DE PILOTAGE :

Les comités locaux servent d'interface entre la population et le projet infoclim. Cependant six commissions ont été mises en place au niveau local pour faciliter la gestion du projet, il s'agit : la commission agriculture, élevage, agroforesterie, maraichage, arboriculture et eau. Par ailleurs pour une meilleure opérationnalisation des comités locaux d'adaptation mis en place, chaque CLCC a élaboré un plan d'action. Ce plan d'action est le document qui va davantage indiquer la manière dont les populations participent au projet Infoclim.

Il s'articule autour des points suivants :

- présentation des défis pour chacun des six secteurs identifiés (agriculture pluviale, élevage, maraîchage, arboriculture, foresterie et eau).
- identification des axes d'intervention et des activités pour chaque secteur ;
- identification des rôles et responsabilités de chaque membre du comité local CC ;
- élaborer un agenda d'intervention et rencontre pour faire vivre ces comités.

Le CL se réunit tous les quinze jours pour suivre l'état d'avancement du projet.

I.7. LA DYNAMIQUE ORGANISATIONNELLE : LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES DE BASE (OCB) :

- *Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) :*

Dans le souci de faire renaître la culture et de s'impliquer dans le développement, les jeunes de la communauté rurale de Fandéne se sont organisés en Association Sportive et Culturelle (ASC). Beaucoup d'organisation informelles se sont identifiées que sont les ASC, les GPF, les GIE etc.

➤ *L'ASC de Fandéne :*

Créé depuis longtemps par les jeunes du village, l'ASC de Fandéne est initiée par les jeunes du village. Cette association est créée dans le souci du développement culturel et sportif du village. Elle pratique des activités génératrices de revenu tout en créant un climat solidarité entre les jeunes. Dans le cadre du projet, son implication a favorisé la réussite de la participation des acteurs locaux à travers des activités de reboisement, des journées de sensibilisation en collaboration avec les comités locaux.

En effet, vu l'importance de leurs objectifs qui visent l'épanouissement des jeunes du village à travers les activités sportives (football), culturelles (théâtre), lucratives (kermesse, soirées dansantes, travaux champêtres...), les ASC se sont confrontées à des problèmes de financement, l'unique source qu'ils disposent provient des activités génératrices de revenus.

➤ ***Les Groupements de Promotion Féminine (GPF) :***

La communauté rurale de Fandéne compte plusieurs groupements féminins répartis dans la localité. Mais dans le souci d'une meilleure cohésion sociale en vue de promouvoir l'implication des femmes dans le développement de la localité, un groupement qui constitue le noyau de tous les autres est créé.

Connu sous le nom de l'UGPF de Fandéne, ce dernier fonctionne sous la direction d'un bureau bien structuré avec une présidente, une vice présidente, une secrétaire générale et son adjointe, une trésorière et deux commissaires aux comptes.

A l'image de ce groupement, toutes les autres associations se sont bien organisées en formant un bureau dès leur naissance.

En dehors des fonds propres générés par les cotisations hebdomadaires, le groupement n'a aucun financement extérieur et vit de ses fonds propres (cotisations et caisse noire alimentée par les amendes imposées aux retardataires). Cet argent permet aux femmes d'exercer des activités individuelles telles que le commerce, le maraichage, la couture, la transformation des produits locaux... afin d'augmenter leurs revenus, leur niveau de vie et celui de leur famille.

Les problèmes dont est confronté l'UGPF sont essentiellement d'ordre économique, institutionnel et organisationnel. Il s'agit le manque de moyens financiers, l'irrégularité dans le versement des crédits octroyés et l'absence de cohésion sociale qui s'explique par le fait que toutes les femmes n'ont pas adhéré à ce groupement. Elles sollicitent également un accès au crédit et une formation adéquate en alphabétisation pour un renforcement de leur capacité.

Cependant malgré les difficultés rencontrées dans la mise de ces activités, nous remarquons que l'UGPF est l'une des organisations la plus représentée et qui a participé activement aux activités du projet infoclim.

I.7. PLAN DE COMMUNICATION :

Il est certes important de recommander la participation et d'étaler ses avantages en faveur du développement, mais, il est également capital de savoir comment susciter la participation des populations et quels sont les outils disponibles à cet effet.

Le tableau qui suit essaie d'inventorier les outils pouvant induire la participation de la population pendant chacun des phases du cycle du projet. Il décrit par la même occasion, la manière dont ce plan de communication sera effectué durant toutes les phases du projet.

Analyse de la participation des populations bénéficiaires du projet infoclim : cas de la communauté rurale de Fandéne

Activités	Acteurs	Cibles	Objectifs	Durées	Moyens	Lieu	Resultats attendus	Indicateurs d'impact
Réunions tournantes	Comité local	. OCB	Amener toutes les OCB à mieux participer aux activités du projet	3 heures	. Moyens de transport . Frais de motivation	Place publique	Les différentes OCB ont participé activement aux activités du projet	Participation massive des participants
Porte à porte	Comité local	Popula tion	Diffuser l'information aux chefs de ménage	-----	. Frais de motivation	Villages bénéficiaires du projet infoclim	Implication des chefs de ménage aux activités du projet	98% des chefs de ménage sont informés
Formations	Animateur	. GPF . GIE . ASC	Maîtriser les techniques culturelles	5 jours	. Projection vidéo . Affiches	Maison communautaire	Application des enseignements acquises.	98% des OCB sont formées sur les techniques culturelles
Visite de l'observatoire	Comité local	Popula tion	Partager les connaissances aux populations bénéficiaires.	2 heures	-----	Maison communautaire	Bonne acquisition des connaissances.	90% de la population ont visité l'observatoire

Source : enquête sur les populations de Fandéne.

La communication participative pour le développement est un outil de travail relativement efficace qui peut faciliter le processus de développement communautaire et de recherche pour le développement. Elle cherche à favoriser la mise en place des initiatives de développement grâce à l'utilisation de certaines stratégies de communication.

Ainsi pour mieux cerner ce processus de communication, il a été nécessaire d'établir ce tableau récapitulant l'ensemble des activités permettant de sensibiliser ou de susciter la participation des populations locales de la CR de Fandéne aux activités du projet infoclim.

En effet beaucoup d'activités ont été exprimées lors de la collecte des données par les populations. Il s'agit des réunions tournantes, des formations, le système porte à porte et une visite de l'observatoire. Toutes activités seront organisées dans chaque village bénéficié de ce projet infoclim. Ces activités seront animées par les différents comités locaux mais aussi avec l'appui des coordinateurs du projet. On remarque aussi que chaque activité est reliée à un objectif précis devant être atteint par un ou des groupes cibles.

Pour aborder avec lucidité et sans difficulté ces activités, il convient de donner une importance particulière à la préparation des moyens financiers et matériels puisque certaines activités exprimées demandent un bon appui. Le partenariat devrait mettre à la disposition des populations des moyens permettant de favoriser leur participation et de pouvoir atteindre les objectifs visés. Il s'agit les frais de transport et de motivation pour ceux qui vont se déplacer de loin, les projecteurs films et le matériel didactique pour faciliter leur formation etc. Quant aux participants, ils vont également contribuer de leur niveau à la mobilisation et la mise en place du matériel disponible : tables, chaises, bâches, etc.

Par ailleurs il serait difficile d'évaluer la somme prévue pour la réalisation de ces activités puisque le nombre de participants pour chaque activité n'est pas évident.

Au terme de analyse nous pouvons en déduire que ce tableau pourra être utilisé pour planifier l'ensemble des activités avant leur mise en œuvre, ou encore pour en assurer le suivi. Il permettra alors de s'assurer que les activités ont été menées de la manière prévue et de la réviser.

I.8. CONTRAINTES LIEES A LA PARTICIPATION :

L'expérience des approches participatives a révélé quelques contraintes liées à son application, aux coûts qu'elles engendrent et à l'appréhension divergente que les gens ont du concept. Elle est de plus en plus exigée par les bailleurs de fond comme un garant de leurs investissements. Elle fait à présent partie de toute conception de projets de qualité. Pourtant elle est loin d'être systématiquement intégrée aux techniques d'identification et de gestion des projets de développement. Quand bien même la notoriété dont jouissent les approches participatives ne cesse de grandir, il reste cependant difficile de nier qu'elles sont exigeantes en temps et en argent. Pour mieux Etudier les limites de la participation, il s'est avéré préférable de l'analyser en deux points distincts :

- *Les faiblesses méthodologiques :*

L'introduction de la participation dans la planification présente parfois d'importants points faibles. Cela s'explique d'une part par le fait qu'on aboutit souvent après diagnostic à des masses de données ne traduisant que les besoins immédiats de la situation présente ayant l'aspect de revendications figées et d'autre part par le fait que le diagnostic qui se résume en une liste de recensement de problèmes entraînent souvent des lenteurs et des blocages à cause des intérêts parfois divergents des différents groupes sociaux.

- *Les faiblesses liées au coût :*

En plus des problèmes Méthodologiques que connaît la participation, il faut ajouter les problèmes de coût que l'on peut étudier comme suit :

- Le coût en temps : Les approches participatives exigent plus de temps que les autres méthodes conventionnelles, aussi bien pour les populations rurales cibles que pour les bailleurs de fonds.
- Le coût financier : Comme le coût de temps qu'elles engendrent, les méthodes participatives peuvent engendrer des coûts financiers plus importants pour les bailleurs et pour les bénéficiaires. Ce coût financier élevé s'explique par les différentes formations à tous les niveaux qu'exige la participation. Ces formations sont souvent destinées à la population plus particulièrement aux OCB, aux paysans etc.

Conclusion partielle :

En dépit des limites qui viennent entacher son importance, la participation des populations à leur propre destinée reste et demeure incontournable dans l'élaboration et le succès des projets de développement en général et du projet infoclim en particulier.

CHAPITRE II: RECOMMANDATIONS :

Les résultats auxquels nous sommes parvenus par le biais de cette étude nous amènent à formuler quelques suggestions dont la prise en considération permettra à coup sûr, d'ouvrir de nouveaux horizons pour bâtir cette collectivité locale.

Il s'agit pour l'Etat de :

1. de veiller à ce que la participation des populations soit prévue dans toutes les composantes du système de planification aux niveaux national, régional et local,
2. de créer des structures juridiques et de mettre en œuvre des politiques en vue de favoriser la participation des populations;
3. d'adopter des politiques visant à créer des conditions favorables au développement;
4. de soutenir une diffusion aussi large que possible de la présente recommandation et son rapport explicatif, en particulier auprès de toutes les personnes et organisations dont le but est de participer aux processus de décision en matière de développement.
5. prendre conscience de l'importance de la participation pour le développement et encourager la communication locale ;
6. élaborer une politique de communication pour faciliter la gouvernance locale ;
7. former un personnel spécialisé en communication pour la participation ;
8. mettre en place un cadre juridique et financier permettant à la collectivité locale d'accéder aux moyens de communication de masse, aux nouvelles techniques de communication ;
9. définir les rapports devant exister entre les chefferies traditionnelles et religieuses et l'autorité locale par l'instauration d'une collaboration apaisée par l'organisation des séances de sensibilisation et d'information sur le rôle et les missions de chacun dans la gouvernance locale ;

Structure d'accueil :

1. La structure devrait améliorer et renforcer leur communication ; les stratégies d'information devraient être adaptées au groupe de population auquel elles s'adressent.
2. Les informations sur les activités du projet et les processus de décision devraient être largement diffusées de manière à faciliter la participation. Elles devraient être aisément accessibles, communiquées en temps opportun, compréhensibles et pertinentes.
3. faire en sorte que tous les groupes de population concernés aient la possibilité de participer sur un pied d'égalité ;
4. éliminer les obstacles financiers, géographiques et/ou culturels/linguistiques à la participation.
5. faciliter la participation des groupes fragiles en leur apportant une assistance supplémentaire ;
6. institutionnaliser des services d'éducation et de formation destinés à développer la participation démocratique des populations.
7. publier un rapport annuel sur les progrès réalisés en matière de participation des populations aux processus de décision en matière de développement ;
8. mettre sur pied, en concertation avec les autres ONG, des programmes de recherche sur la participation des populations au processus de recherche dans le domaine de développement, ainsi que sur des mécanismes efficaces de participation aux processus de décision.

Les comités locaux doivent :

1. utiliser les moyens d'information de masse pour une communication de proximité, pédagogique et civique pour impliquer et mobiliser les populations ;
2. favoriser l'échange permanent avec leurs administrés par des moyens modernes et traditionnels de communication ;
3. faire une sensibilisation permanente des populations sur l'importance et le fonctionnement de la collectivité locale décentralisée ;
4. intensifier l'effort d'alphabétisation des populations rurales pour accroître leur capacité de perception des messages éducatifs ;

5. éviter d'exclure des groupes sociaux : travailler avec les représentants des différentes couches tels que les autorités religieuses, les chefs de quartiers, de villages et d'autres leaders d'opinions pour relayer régulièrement l'information ;
6. élaborer et mettre en œuvre un plan de communication en direction des différents acteurs de développement ;
7. explorer les différents espaces sociaux de communication (marchés, cérémonies, fêtes,...) en tant que lieux de relais des messages.

Au niveau des populations :

1. Les populations devraient être associées à toutes les phases du processus législatif concernant leur développement : élaboration, mise en œuvre et suivi de l'application des lois, y compris les procédures ultérieures de révision. Cela peut se faire sous forme de participation à des commissions et à des débats publics, à chaque fois que cela est possible.
2. Les populations devraient avoir la possibilité de participer à la définition des priorités en matière de développement.
3. A cette fin, les divers aspects de la définition des priorités devraient être bien expliqués afin que les populations puissent participer en toute connaissance de cause et avec discernement. Les finalités, les conséquences et les responsabilités attachées à ces choix doivent être clairement exposées, de même que leurs implications sur le plan de l'affectation des ressources.

Au niveau des organisations communautaires de base :

1. Le renforcement de capacités des membres des OCB en particulier les GPF à travers les formations permettrait à chacun d'effectuer convenablement son rôle et d'être opérationnels par rapport à l'exercice d'une activité précise. Une meilleure organisation et mobilisation des membres créeraient un bon dynamisme au sein des groupements.
2. L'amélioration d'un système de communication pourrait servir aux partenaires d'appui des outils de sensibilisation, de communication, de mobilisation sociale et de planification.
3. Mettre à leur disposition des moyens de facilitation pour encourager leur participation.

CONCLUSION :

Le développement local est un processus qui implique des interactions d'acteurs, motivés, à la recherche de synergie pour produire le développement. Sa réalisation ne constitue pas l'instauration d'un système « mécanique élaboré à partir des politiques ou des programmes d'ordre général » (F. Leloup et al. 2003 : 110). Il représente un processus dont des pays comme le Sénégal doivent en profiter.

Dans ce mémoire, la problématique de la participation des populations au projet infoclim a été abordée par une étude de cas au niveau de la communauté rurale de Fandéne. L'appréhension de cette problématique se réalise grâce à certaines théories du développement local et de la participation populaire.

En effet, la manière avec laquelle les partenaires et les comités locaux, l'attitude avec laquelle ils interagissent avec les groupes, la façon dont ils recueillent et partagent l'information afin que les membres de la communauté participent effectivement à la prise de décision, tout cela détermine le degré de participation des bénéficiaires dans la recherche ou l'activité de développement.

Ainsi comment une bonne organisation des populations peut favoriser leur participation dans la gestion du projet infoclim.

Cette question a permis de proposer la réponse suivante : les stratégies d'intervention, les rôles attribués aux comités locaux, les pratiques des associations communautaires de base favorisent le développement local dans ce terroir. Globalement, cette hypothèse est confirmée.

Les résultats ont montré la volonté manifestée par les populations bénéficiaires du projet pour mettre en place ce processus capital. Cette volonté peut être témoignée à travers des activités de communications, il s'agit des réunions, des foras, des formations etc.

Dans l'ensemble, nous pouvons noter que toutes les couches de la population (les adultes, les jeunes et les femmes) ont été impliquées activement à toutes les étapes d'exécution du projet ; c'est ce qui a été à l'origine de sa réussite.

Malgré les limites de l'étude qui consistait à analyser uniquement des données qualitatives et sa portée sur un échantillon de population jugée insuffisant, elle mérite toute son appréciation

et peut servir de boussole pour susciter d'autres acteurs dans d'autres communautés rurales du pays à s'unir pour reproduire ce même modèle de développement communautaire.

Toutefois, certaines modifications seraient utiles quant au renforcement davantage des organisations communautaires de base affiliées au projet, surtout celles des femmes, la structuration du mouvement des jeunes et la meilleure participation des populations à l'exécution des projets de développement. Tous les acteurs de développement identifiés pour la construction de ce modèle de développement locale, seraient appelés à encourager davantage cette approche participative.

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages généraux :

1. ALBERT MEISTER : « structures traditionnelles et développement série Aires de développement ».
2. ALBERT MEISTER : « structures traditionnelles et développement série Aires de développement ».
3. ALBERT MEISTER : « la participation pour le développement, Paris, Ed. Ouvrières, 1977, 176p. (Coll. développement et civilisation)»
4. ALFRED. C. MONDJANAGNI : « participation populaire au développement en Afrique noire. Ed. Kartala, 75013- Paris (France) ».
5. COLLIN ROLLAND (1985) : Les méthodes et les techniques de la participation au développement : analyse comparative et problématique à partir de l'étude de quelques dossiers significatifs ; les cahiers du CDESCO, Paris, 221 pages.
6. GARABAGHI NINOU. K (1983) : Problématique de la participation des populations au développement. UNESCO, Paris, 97 pages.
7. GEORGES GONTCHAROFT : « La participation des collectivités locales au développement économique et sociale »
8. GUEYE BARA (1999) : Où va la participation ? Expériences de l'Afrique de l'Ouest francophone ; Novembre, 36 pages
9. JACQUES GIRI : l'Afrique en panne, Karthala, 1986

Rapports :

- ✓ Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (2007). Situation économique de la région de Thiès. 149p
- ✓ CSE 2007. Les effets du changement climatique sur l'économie rurale dans la région de Thiès : la perception des populations. 14p
- ✓ CSE 2008. Rapport provisoire INFOCLIM sur l'étude des stratégies alternatives dans les systèmes de production dans le contexte de changements climatiques. 11p
- ✓ Plan Local de développement de la communauté rurale de Fandéne 2006. 66p
- ✓ Plan Régional de Développement Intégré de la région de Thiès. 2002-2006, 116p

- ✓ Rapport annuel green Sénégal 2008 ; 59p
- ✓ Rapport de mission Thiès (communautés rurales de Fandéne, Notto Diobass et Taïba Ndiaye) du 10 au 13 JUIN 2008
- ✓ Résumé final DSRP II 2006, 10p
- ✓ Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (Conseil Régional de Thiès) ; Août 2004 ; 111p

Mémoires et thèses :

- ✓ ABDOUL AZIZ DIAHAM 2007 : Analyse de la participation communautaire dans les projets d'assainissement en zone péri-urbaine : cas du PAQPUD dans la commune d'arrondissement de Diamaguène Sicap Mbao 90p
- ✓ MEDOUNE NDIAYE 2009 : évaluation des effets des stratégies d'adaptation aux changements climatiques sur les performances socio économiques des exploitants agricoles : cas des communautés rurales de fandéne et de Notto 118p
- ✓ TLANNE FATIMA ZAKHRA : la participation des populations au développement de leur localité : le rôle des cadres locaux de concertation : cas de Sindia, Touba Toul et Mont Rolland.

Sites internet :

- Google :
- ✓ « <http://revel.unice.fr/pie/document.html?id=360> ».
- ✓ « <http://unesdoc.unesco.org/images/0005/000507/050796fb.pdf> ».
- ✓ « http://www.archipel.uqam.ca/1_402/1/M1021_7.pdf ».

ANNEXES

ANNEXES:

Annexe1 : liste des membres du CLCC de Fandéne

Nom et prénom	villages	Contact
Théophile Samba Tine	Fandéne Thiathie	76 484 63 48
Maguette Cissé	Keur Daouda Cissé	70 200 26 60
Arame Gueye	Touba Peycouk	77 689 83 69
Amadou Kalla Diakhaté	Keur Demba Ngoye Diakhaté	76 698 17 38
Massamba Ndiaye	Keur Assane Ndiaye	77 541 63 56
Ibrahima Diakhaté	Tawa Fall	77 544 83 39

Annexe2 : Questionnaire destiné à la population :

Communauté rurale :

Village :

1- Identification de l'enquêté :

- Prénom :
- Nom :
- Sexe : M F
- Age :
- Niveau d'instruction : Primaire Secondaire Supérieur autres
- Alphabétisation : wolof sérère peul autres
- Situation matrimoniale : Mariés Célibataires Autres
- Profession :

2- Activités principales.

- Agriculture
- Elevage
- Commerce

- Emploi salarié
- Autres

3- Que penses-tu du projet infoclim ?

4- Est-ce que le projet intervient dans ce village ? Oui non

5- Participez-vous aux activités du projet ? Oui non

Si oui lesquelles tu as participé ?

6- Quel est votre type de participation au sein du projet ?

Physique Financière Matérielle morale Autres

Si non pourquoi ?

7- Quelles sont les réalisations du projet au niveau de la communauté rurale ?

8- Comment jugez-vous ces réalisations par rapport au cadre de vie de la communauté rurale ?

Très bien Biens Moyens Mal

9- Quel est le niveau de participation des différents acteurs dans la prise en charge des activités du projet ?

Très fort assez fort passable faible

10- Pensez-vous que ce projet pourrait améliorer les conditions de vie des populations ?

Si oui comment ?

11- Etiez-vous membre d'une OCB ? Oui non

- Si oui quel est son nom ? -----

- Pourquoi adhérez-vous à cette OCB ? -----

12- Quel poste occupez-vous dans l'organisation ?-----

13- Quels sont les objectifs de votre organisation ?

14- Quel est le mode d'adhésion de votre OCB ? -----

15- Participez-vous aux activités de l'organisation ?

Oui non

16- Que penses-tu du projet infoclim ?

17- Y'a-t-il une relation entre votre OCB et le projet infoclim ? Oui non

Si oui quelle est la relation existence ?

18- Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, est-ce-que votre OCB a une fois participé à ces activités ?

Si oui lesquelles ? -----

19- A tu bénéficié de ces formations dispensées durant l'exécution du projet?

Si oui, quelles sont les formations reçues ? -----

20- Quel est l'impact de ces formations reçues?

21- Est-ce-que le projet a permis un changement de comportement des populations dans le ur vie quotidienne ?

Si oui comment ? -----

22- La participation communautaire a-t-elle favorisé la réussite du projet ?

Si oui comment ? -----

23- Est-ce-que la participation communautaire a permis de noter des améliorations significatives :

- En termes de comportements ?
- En termes de leur développement ?

Si oui comment ? -----

Si non pourquoi ? -----

24- Quels sont les effets de la participation des populations sur le projet ?

25- Quelles sont les principales difficultés rencontrées par rapport à la mobilisation et la participation communautaire ?

26- Quelles améliorations souhaitez-vous pour une meilleure participation des populations ?

Annexe3 : Questionnaire destinés aux membres du comité local :

Communauté rurale :

Village :

1. Identification de l'enquêté:

- Prénom :
- Nom :
- Sexe :
- Age :
- Ethnie :
- Niveau d'étude :

- Situation matrimoniale :
- Profession :
- Nombre de membres : Hommes Femmes Jeunes

2- Quels sont les différents organes du comité local ?

3- Appartenez-vous à quelle commission ? -----

4- Quel est ton rôle et tes responsabilités dans le comité local ?

5- Quel est l'organigramme prévu ?

6- Est-ce que vous organisez des réunions ? Oui non

Si oui comment?

Par semaine Mensuel Bimensuel Trimestre autres

7- Avez-vous prévu des réunions d'assemblée générale ?

Si oui pourquoi ?

8- Est-ce que la population participe à la prise de décisions ? -----

9- Comment se fait la prise de décisions lors des assemblées générales ?

Par consensus Par vote Sur accord du bureau Autres

10- Quelles sont les activités réalisées par le comité local dans le cadre du projet ?

11- Quelle est la période de la dernière planification ?

12- Combien d'activités ont été programmées ?

13- Combien sont réalisées ?

14- Comment jugez-vous la progression des activités ?

Très bonne Bonne Passable Pas bonne Pas du tout bonne

15- Comment jugez-vous la participation des populations vis-à-vis du projet ?

Très bonne Bonne Passable Pas bonne Pas du tout bonne

Pourquoi ?

16- Comment jugez-vous leur participation lors des réunions de l'assemblée ?

- Leurs opinions sont toujours prises en compte

- Leurs opinions sont rarement prises en compte

- Leurs opinions ne sont jamais prises en compte

- On ne leur donne pas la parole

- Elles ne demandent pas la parole

17- Quels sont les effets de la participation des populations sur le projet ?

18- Quelles sont les principales difficultés rencontrées par rapport à la mobilisation et la participation communautaire ?

19- Quelles améliorations souhaitez-vous pour une meilleure participation des populations ?

.....

Annexe4 : Guide d'entretien administré à la structure :

Nom de la structure :

1- Identification de l'enquêté :

- Prénom :
- Nom :
- Sexe :
- Ethnie :
- Age :
- Niveau d'étude :
- Situation matrimoniale :
- Profession :

2- Présentation de la structure :

- Objectif :
- Approche :
- Mission :

3- Présentation du projet infoclim :

- Objectif :
- Moyens disponibles :
 - ✓ Financiers
 - ✓ Matériels
 - ✓ Humains

4- Rôle et responsable dans la structure :

5- Rôle et responsable dans le projet :

6- Nature de collaboration avec la population bénéficiaire

Très bonne Bonne Assez bonne Faible

7- Le montant de financement alloué aux populations

8- Comment votre structure travaille avec le projet

9- Les stratégies d'intervention

10- Les partenaires du projet

11- Organes spécialisées pour la gestion du projet

12- Les réunions organisées entre la structure, les comités locaux et la population

13- Niveau d'implication des membres dans les instances de décision

Trop fort Fort Assez fort faible

14- Modes de gestion des conflits

15- Les principales activités menées par la structure dans le projet

16- Dynamique organisationnelle

Trop fort Fort Assez fort faible

17- Formations reçues dans le cadre de la mise en œuvre du projet

18- Thèmes de ces formations reçues

19- Impact de ces formations

20- Degré d'implication des différents acteurs

Trop fort Fort Assez fort faible

21- Appréciation des populations sur la participation des populations au projet

22- Principales contraintes rencontrées dans l'exécution des activités du projet

23- Les effets de la participation des populations sur le projet

24- Les principales difficultés rencontrées par rapport à la mobilisation et la participation communautaire

25- Les améliorations souhaitées pour une meilleure participation des populations
